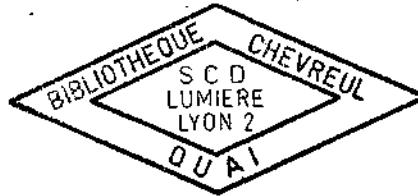


UNIVERSITE LYON II

MERCI DE NE PAS
REPARER LES LIVRES
VOUS-MEMES

Doctorat de 3^e Cycle
en
Sciences de l'Education



LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE EN FRANCE

D'ALFRED BINET A NOS JOURS

ET SES DIFFICULTES

VOLUME I

par

TRAN . VAN CANH

630774

LYON, 1981

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	2
<u>PREMIERE PARTIE: QUELQUES CONSTATATIONS PREALABLES CONCERNANT</u> <u>LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE EN FRANCE.....</u>	<u>10</u>
Chapitre 1 : La documentation de la recherche pédagogique en France.....	12
A. Les centres de documentation.....	12
I. La typologie des centres de documentation intéressant la recherche pédagogique selon les répertoires.....	12
II. Quelques remarques importantes.....	13
B. Les études documentaires effectuées.....	14
I. L'Augmentation quantitative.....	15
II. L'Amélioration qualitative.....	18
III. La typologie de la documentation intéressant la recherche pédagogique.....	21
Notes du chapitre 1.....	28
Chapitre 2 : La signification actuelle de la recherche pédagogique.....	39
A. La définition générale de la recherche pédagogique.....	40
I. La définition étymologique et réelle.....	40
II. L'analyse de quelques définitions.....	47
B. La description typologique de la recherche pédagogique...	54
I. Selon le critère de la méthode.....	57
II. Selon le critère de l'objet.....	60
III. Selon le critère du but.....	65
IV. Selon le critère du statut.....	70
Notes du chapitre 2.....	75
<u>DEUXIEME PARTIE: PREMIERE PERIODE DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE</u> <u>EN FRANCE: LA NAISSANCE.....</u>	<u>82</u>
Chapitre 3 : Le rôle d'Alfred Binet dans la recherche pédagogique en France.....	84
A. Alfred Binet, un chercheur en pédagogie.....	84

I.	Alfred Binet, un chercheur.....	84
II.	Alfred Binet, un chercheur en pédagogie.....	90
B.	Alfred Binet, le fondateur de la recherche pédagogique..	98
I.	La base de la recherche pédagogique: la méthode expérimentale	102
II.	Les méthodes propres de la recherche pédagogique....	110
	Notes du chapitre 3.....	130
Chapitre 4 : L'Existence de la recherche pédagogique après		
	Alfred Binet.....	146
A.	Les justifications théoriques d'Emile Durkheim.....	146
I.	L'Education est une action, un fait.....	147
II.	L'Education peut être objet de science.....	148
III.	La science de l'éducation est sociologique.....	150
IV.	La méthode de la science de l'éducation est la description historique sociale.....	151
B.	Les difficultés scientifiques de la recherche pédagogique.....	154
I.	Les difficultés provenant de la notion ambiguë de la recherche pédagogique.....	157
II.	Les difficultés provenant de la richesse de l'objet de la recherche pédagogique qui est l'éducation....	163
III.	Les difficultés provenant des méthodes contestées de la recherche pédagogique.....	187
	Notes du chapitre 4.....	193
 <u>TROISIEME PARTIE : DEUXIEME PERODE DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE</u>		
<u>EN FRANCE: L'IMPLANTATION DEVELOPEE.....</u>		
		201
Chapitre 5: Le développement de la recherche pédagogique		
dans sa deuxième période, entre 1918 et 1967.....		
		203
A.	La création multipliée des organismes de recherche....	203
I.	Quelques constatations préalables.....	203
II.	Une description rapide.....	205
III.	Une vue synthétique.....	212
B.	L'Elargissement et l'approfondissement des thèmes de recherche.....	219
I.	Quelques constatations préalables.....	219
II.	Une analyse rapide des thèmes de recherche.....	222
III.	Une vue synthétique	237
	Notes du chapitre 5.....	245

Chapitre 6 : Les difficultés humaines de la recherche pédagogique.....	249
A. Les difficultés provenant des chercheurs.....	250
I. L'effectif insuffisant.....	250
II. La formation insuffisante.....	251
III. Le fossé entre les chercheurs et les praticiens....	252
IV. Le régime insatisfaisant du métier de chercheur....	254
F. Les difficultés provenant des enseignants.....	255
I. L'attitude réservée.....	256
II. L'attitude indifférente.....	258
III. L'attitude hostile.....	263
IV. L'attitude contradictoire.....	265
C. Les difficultés provenant de la société.....	266
I. Les difficultés sociales dans la réalisation de la recherche.....	268
II. Les difficultés sociales dans l'application des résultats de la recherche.....	272
Notes du chapitre 6	277

**QUATRIEME PARTIE: TROISIEME PERIODE DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE
EN FRANCE: LA STRUCTURATION.....** 286

Chapitre 7 : Les modalités de la structure de la recherche pédagogique.....	288
A. Les modalités scientifiques.....	289
I. La justification théorique et la systématisation méthodologique.....	289
II. La formation des sciences de l'éducation.....	295
B. Les modalités éducatives.....	313
I. L'Introduction des sciences de l'éducation à l'Université comme enseignement officiel.....	313
II. Le fonctionnement de l'enseignement des sciences de l'éducation au sein des universités françaises..	322
C. Les modalités administratives.....	328
I. La prise de conscience de l'administration.....	328
II. L'organisation administrative des institutions de recherche.....	334
Notes du chapitre 7.....	343

Chapitre 8 : Les difficultés institutionnelles de la recherche pédagogique.....	355
A. Les difficultés provenant du système éducatif.....	355
I. La centralisation du système éducatif français...	356
II. La marginalité de la recherche pédagogique.....	363
B. Les difficultés provenant de la structure de la recherche pédagogique.....	369
I. Le statut ambigu des chercheurs.....	370
II. L'insuffisance des moyens.....	373
Notes du chapitre 8	380
 CONCLUSION GENERALE.....	 385
 BIBLIOGRAPHIE.....	 388
 TABLE DES MATIERES.....	 412

PREMIERE PARTIE

QUELQUES CONSTATATIONS PREALABLES CONCERNANT
LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE EN FRANCE

Notre problématique consiste à réfléchir sur les difficultés rencontrées par la recherche pédagogique en France. Cela ne peut se faire correctement sans une référence préalable au sens actuel dans lequel on l'entend, ni sans une constatation préalable des documents par lesquels on peut s'en informer. Cela dit, nous verrons dans cette première partie deux points fort importants sur la recherche pédagogique en général et sa réalisation en France en particulier, à savoir la documentation qui la concerne et sa signification actuelle.

CHAPITRE I

LA DOCUMENTATION DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE EN FRANCE

La documentation sur la recherche pédagogique, pas uniquement en France (1), mais presque dans tous les pays, n'a été réalisée qu'à une date relativement récente. Pourtant, c'est le premier pas, indispensable à tous les travaux sur la recherche. Car que peut-on dire de la recherche sans documents ? Et comment peut-on utiliser ceux-ci sans une étude documentaire préalable ? Nous allons donc étudier la documentation sur la recherche pédagogique dans deux points principaux : les centres de documentation et les études documentaires.

A. LES CENTRES DE DOCUMENTATION

Quels sont les centres de documentation sur la recherche en éducation ? Combien sont-ils ? Quels sont les plus importants ? Comment fonctionnent-ils ? Voilà une série de questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

I. Tout d'abord, pour connaître le nombre des centres, il est absolument nécessaire de recourir à des répertoires. A ce propos, il faut remarquer que la documentation sur la recherche en éducation, étant limitée et spécialisée, peut très bien être fournie par des centres d'une portée plus générale. Mais, selon la place plus ou moins large qu'ils réservent à la documentation pédagogique, il faut distinguer trois sortes de répertoires.

Les premiers inventorient les centres de toutes matières, parmi lesquelles se trouvent, bien sûr, les sciences de l'éducation. Ce sont, la plupart du temps, des bibliothèques, dont les meilleurs répertoires ont été réalisés par la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique (2).

Les deuxièmes limitent leur champ à des centres qui fournissent uniquement une documentation limitée aux sciences sociales et humaines. Jusqu'à maintenant, le meilleur de ce type est le

répertoire réalisé par la Maison des Sciences de l'homme (3), édité en 1971, dans lequel 600 centres ont été recensés.

Les troisièmes sont spécialisés dans les centres de sciences de l'éducation. En 1969, Geneviève LEFORT (4) en a recensé 41 de ce type. Le même auteur (5), en 1973, avec la collaboration des membres de l'Association Française des Documentalistes et des Bibliothécaires Spécialisés ainsi que celle de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et de l'Institut International de Planification de l'Education, a pu recenser 96 centres, dont un en Belgique et trois en Suisse.

Cette énumération des répertoires suggère ainsi la distinction de trois types de centres, où la documentation sur la recherche occupe une place plus ou moins importante en éducation, à savoir : les centres d'études générales, les centres des sciences sociales et humaines, enfin les centres de sciences de l'éducation. C'est évidemment dans les troisièmes que la documentation sur la recherche en éducation occupe la place la plus importante, voire exclusive. Nous nous y limiterons. Bien sûr, ils pourraient se différencier encore en raison de leur ou de leurs spécialités en différentes disciplines de l'éducation. Mais, pour connaître leur nombre, nous renvoyons à l'ouvrage de G. LEFORT, qui est un travail assez complet et récent.

II. Nous relevons seulement quelques remarques :

a). Pour réaliser ce répertoire, G. LEFORT a fait une enquête en envoyant 150 questionnaires, mais seulement 98 ont été retournés, il semble donc qu'un certain nombre de centres ne sont pas encore recensés (6), parmi ceux-ci, nous attirons l'attention sur les plus riches tels que :

- le centre de documentation et d'information du département de l'éducation de l'UNESCO (7), créé en 1949,
- le centre de documentation et de recherche du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe (8).

b). Géographiquement la moitié des centres -49/98- se trouve à Paris -31- et dans sa banlieue -18-; l'autre moitié se situe dans toutes les autres régions du pays. Ce fait démontre que c'est dans la capitale que l'on trouve plus facilement

des centres, en particulier des centres importants, quoique non exclusivement. Mais en province on peut trouver sans grande difficulté cette documentation dans les CDDP, CRDP et les universités.

c). Au point de vue du statut, les centres se distribuent selon les groupes suivants:

- organismes privés comme les associations, les sociétés,...(9),
- UER, centres, instituts universitaires (10),
- écoles normales d'instituteurs, écoles normales supérieures (11),
- organismes nationaux spécialisés (12),
- organismes départementaux, régionaux (13),
- organismes européens et/ou internationaux (14).

Cela montre l'origine et les caractéristiques différentes des centres, mais, surtout, leurs utilisations variées. Ainsi peuvent-ils non seulement documenter, renseigner, informer, mais aussi former les chercheurs, les praticiens et les théoriciens de l'éducation, être des lieux de rencontre, de dialogue et de collaboration.

d). En ce qui concerne le but des centres, on peut les regrouper en trois catégories :

- centres de conservation et d'information (15),
- centres à dominance de recherche (16),
- centres à multiples vocations (17).

e). Au point de vue des études effectuées, la plupart réalisent des travaux remarquables et chaque centre a sa spécialité, son niveau et son étendue propres, mais, en se basant sur le nombre et les qualités des travaux réalisés, il faut avouer que les deux organismes les plus importants sont l'INRDP et le CNRS. Les autres organismes publics et, surtout, les associations privées, soit à cause de leurs multiples activités, d'un manque de personnel (18), du manque de crédits, ou du domaine spécifique choisi, ne peuvent réaliser que des études moins complètes.

B. LES ETUDES DOCUMENTAIRES

En matière de documentation, normalement on distingue trois sources d'information : communication orale, documents enregistrés et organismes de documentation. La première nous échappe car elle est directe . La troisième, nous venons d'en parler. Nous

nous limiterons donc à la seconde , dont les études documentaires, à savoir la documentation secondaire et tertiaire, nous intéressent surtout. Les documents ainsi délimités, notons bien que le répertoire de G. LEFORT a inventorié également des études effectuées par ces centres sous la rubrique de l'information diffusée dans chacun (19). Ce recensement est largement suffisant pour rendre compte des études actuellement existantes. Cependant on y trouve autant de mal que de bien. Il y a là une confusion énorme : information, recherche, formation, etc, sont mêlées. L'ouvrage de M. J. HASSENFORDER semble bien combler cette lacune. Dans son "Introduction à la recherche bibliographique en sciences de l'éducation" (20), il présente une vue succincte sur les études documentaires en matière de sciences de l'éducation. Pourtant on n'y voit pas leur évolution , à laquelle nous nous intéressons . C'est la raison pour laquelle nous allons voir les études documentaires sur la recherche pédagogique en en illustrant le nombre augmenté, la méthode améliorée et enfin pour avoir une vue nette et concrète, nous énumérerons les études les plus importantes en essayant de les regrouper en différents types.

I. - Pour évaluer l'augmentation quantitative des études effectuées sur la documentation relative à la recherche pédagogique, il est très significatif de consulter trois répertoires de revues qui la concernent.

a). D'après une étude comparée des revues pédagogique, réalisée en 1957 par l'UNESCO (21), "la France en avait 172, dont dix seulement s'intéressant à la recherche en éducation". Parmi elles , le Bulletin de la Société A. BINET et M. SIMON, qui date de 1900, est le plus ancien. Trois ont été créées pendant les années 40 : c'est le cas de la Documentation pédagogique, revue d'éducation et d'enseignement réalisée en collaboration pédagogique (1944) ; le bulletin de l'Ecole Pratique de psychologie et de pédagogie de LYON (1946) et les Amis de Sèvres (1948). Trois autres ont été créées pendant les années cinquante. Ce sont Ensemble, Bulletin de liaison des membres des centres d'entraînement

aux méthodes d'éducation active (1950) ; Bulletin des psychologues scolaires (1953) et le Courrier de la recherche pédagogique (1954). Et enfin les trois dernières, dont la date de création n'est pas signalée, sont : Bulletin pédagogique de l'Institut d'études occitanes, Educateurs et Enfance (psychologie, pédagogie, neuro-psychiatrie, sociologie).

b). Dans une étude bibliographique éditée en 1965 dans "le courrier de la recherche pédagogique" (22), M. HASSENFORDER a noté 18 revues françaises intéressant la recherche en éducation. Ce sont :

- 1 Amis de Sèvres
- 2 Annales, économies, sociétés, civilisations
- 3 BINOP
- 4 Bulletin de l'Association des psychologues scolaires
- 5 Bulletin de CERP
- 6 Bulletin du laboratoire de pédagogie, Université de PARIS, Faculté des lettres
- 7 Courrier de la recherche pédagogique
- 8 Education et Bibliothèque
- 9 Enfance
- 10 Pédagogie cybernétique
- 11 Population
- 12 Psychologie française
- 13 Repères
- 14 Revue de neuro-psychiatrie infantile
- 15 Revue française de sociologie
- 16 Société Alfred BINET et Théodore SIMON - Bulletin
- 17 Tiers-monde
- 18 Travail humain

c) Six ans plus tard, en 1971, le nombre des périodiques intéressant la recherche en éducation (23) augmente considérablement. Le même documentaliste fait connaître qu'elles sont au nombre de 44, dont la liste alphabétique est établie comme suit :

- 1 Les Amis de Sèvres
- 2 BINOP (devenu "L'orientation scolaire et professionnelle")
- 3 Bulletin du laboratoire de pédagogie (devenu "Bulletin du Laboratoire des Sciences de l'éducation").
- 4 Bulletin de psychologie
- 5 Bulletin de la Société Française de Pédagogie (parution suspendue)
- 6 Cahiers pédagogiques
- 7 Communication
- 8 Défense de la jeunesse scolaire
- 9 L'école et la nation
- 10 L'éducation nationale (devenue "L'Education")
- 11 Education et développement
- 12 Education permanente
- 13 Education physique et sport
- 14 Enfance
- 15 Enseignement programmé (supprimée)
- 16 Enseignement 70
- 17 Etudes et documents (supprimée)
- 18 Le français d'aujourd'hui
- 19 Le français moderne
- 20 Le français dans le monde
- 21 Groupe familial
- 22 Inter-éducation
- 23 Journal de psychologie normale et pathologique
- 24 Langage
- 25 Langue française
- 26 Les langues modernes
- 27 La linguistique
- 28 Mathématiques et sciences humaines
- 29 Média
- 30 Orientations
- 31 Pédagogie
- 32 Population
- 33 Psychologie française
- 34 Psychologie scolaire
- 35 Recherches

- 36 Recherches pédagogiques (ex. "Courrier de recherche pédagogique)
- 37 Revue française de pédagogie
- 38 Revue française de sociologie
- 39 Revue de psychologie appliquée
- 40 Sciences de l'éducation
- 41 Société A. BINET et Th. SIEON
- 42 Travail humain
- 43 Vers l'éducation nouvelle
- 44 Vivante éducation

Il faut noter que, à part ces périodiques, et à partir des années soixante, la recherche documentaire sur la recherche pédagogique connut d'autres études qui ne sont pas moins riches et utiles. Ce sont (24), par exemple :

- 1 La bibliographie des ouvrages
- 2 L'index des articles de périodiques
- 3 La bibliographie des thèses
- 4 Les rapports de recherches
- 5 Les répertoires des recherches en cours
- 6 Les répertoires des institutions de recherche
- 7 Les répertoires des organismes documentaires

II. - Ainsi une augmentation quantitative de la documentation sur la recherche pédagogique est-elle indéniable. Pourtant, une question se pose : en augmentant en nombre, cette documentation s'est-elle améliorée en méthode ? Or la réponse semble affirmative, car on constate une évolution nette des méthodes utilisées.

a). Dans un premier temps, il n'y avait que des comptes-rendus de recherches, sous la forme soit d'un article, soit d'une thèse, soit d'un livre. Ainsi existait-il des documents de recherche mais pas encore des études documentaires. Autrement dit, il y eut la documentation primaire, mais la documentation secondaire et tertiaire sur la recherche pédagogique était inconnue.

b). L'apparition du "Courrier de la recherche pédagogique" en 1954 (25) marque la naissance de ces études documentaires par la publication des résultats obtenus à une enquête sur l'état des recherches en cours, réalisée par Roger GAL, alors directeur du département de la documentation pédagogique de l'Institut Pédagogique National, avec la collaboration de Jean HASSENFORDER, documentaliste. A noter que, soit à cause du nombre modeste des recherches en cours, soit faute d'une démarche méthodique, les documentalistes semblaient se contenter d'éditer ce qu'ils relèvent/au terme de l'enquête, sans établir une grille de classement. Quoi qu'il en soit, c'était le premier effort en la matière grâce auquel on peut se rendre compte de l'état des recherches en cours durant ces années en relevant les articles qui se regroupent en trois catégories ; les recherches en cours, les comptes-rendus des recherches, l'information concernant la recherche, tels que les congrès, les colloques, etc.

c). Chose curieuse, Le Courrier de la recherche pédagogique, qui restait la seule revue française à s'occuper de la documentation de recherche, inaugure, après huit ans d'existence, en 1961 (26), une nouvelle formule, qui consiste à inventorier les recherches selon les disciplines qui touchent l'éducation : l'histoire de l'éducation, l'éducation comparée, la pédagogie générale, la pédagogie spéciale, la psychologie, la sociologie de l'éducation et la planification de l'éducation. "Ce travail a été réalisé par J. HASSENFORDER, documentaliste au Service de La recherche pédagogique, avec le concours de MM. ADER et MOLIVE, chercheurs (27). Ainsi constate-t-on un progrès concernant la méthode de "tri" des objectifs de recherche entre les travaux de 1954 et ceux de 1961. Pourtant, l'essentiel méthodologique de la documentation reste au niveau de l'inventaire, ce que les spécialistes appellent la documentation secondaire.

d). Après ces années de début, l'année 1967 peut être considérée comme une date qui marque un progrès vers la documentation sur la recherche pédagogique par l'apparition

des répertoires des recherches en cours, réalisés par le Bureau des programmes de recherche, puis par le CNRS et l'INRDP séparément et, récemment, par l'effort conjoint du CNRS et de l'INRDP. Il faut d'ailleurs remarquer que la documentation sur la recherche, en cette année 1967, commençait à intéresser un plus grand nombre de personnes qui s'occupent d'éducation : les chercheurs bien sûr, mais aussi les administrateurs de l'éducation. Cela explique la création de différents organismes de documentation, tels que le Service de documentation de l'INRDP, le Bureau des Programmes de Recherche au Secrétariat du Ministère de l'Éducation Nationale, la Section des sciences de l'éducation du CNRS, les UER des sciences de l'éducation etc. D'autre part, elle s'est faite sous plusieurs formes : études bibliographiques, rapports, inventaires, et selon une méthode bien plus précise : une grille de classement est établie non plus selon les disciplines, mais selon les thèmes. Cela explique également l'apparition des bibliographies de M. A. LEON en 1965, de M. Jean MEYRIAT en 1969, de MM. JUIF et DOVERO en 1968, de M. VAN QUANG en 1974 ; des index des articles de périodiques de M. HASSENFORDER en 1965 et 1971 ; des bibliographies des thèses de l'université René DESCARTES (Paris V) en 1964 - 1965 - 1972... ; des rapports de recherche du Bureau des Programmes de Recherche en 1967 et de l'INRDP depuis 1968 ; des répertoires des recherches en cours et des institutions de recherches du CNRS et de l'INRDP ; des organismes documentaires de G. LEFORT en 1969 et 1973 et, enfin, d'un traité, sorte de synthèse documentaire et bibliographique qui, par le travail de plusieurs spécialistes, professeurs et chercheurs, rend bien compte des résultats de la recherche pédagogique ; il s'agit du "Traité des sciences pédagogiques" publié depuis 1969 sous la direction de MM. DEBESSE et MIALARET.

Ainsi à travers cette évolution, constatons-nous que la méthode de la documentation sur la recherche pédagogique, s'éloignant de comptes rendus disparates, c'est-à-dire de la documentation primaire et courante, a passé l'étape de regroupement et de classement disciplinaire, c'est-à-dire

la documentation secondaire, pour arriver enfin, depuis l'année 1967, non seulement à améliorer ses techniques de classement en recensant des recherches selon une grille thématique mais aussi à constituer des rapports et des études analytiques qui, si sommaires soient-ils, font avancer à grands pas vers la documentation tertiaire et rétrospective. C'est à cette dernière étape qu'elle reste actuellement (28).

III. - Les constatations précédentes nous permettent de regrouper la documentation ^{de} la recherche pédagogique en trois types :

a). La documentation primaire : ce sont les comptes rendus des recherches : articles de périodique, livres, thèses de doctorat, mémoires de licence, de maîtrise ou d'autres diplômes. Bien qu'ils ne soient pas des études documentaires, ils en constituent la matière, car ils servent de base, d'information directe.

b). La documentation secondaire : ce sont les bibliographies, index, inventaires, répertoires. Ce sont de véritables études documentaires. On distingue normalement la bibliographie générale et spécialisée, nationale et internationale, rétrospective et courante, signalétique et analytique. La "bibliographie générale" comporte des références portant sur des sujets très divers, alors que les "bibliographies spécialisées" portent sur une discipline particulière. Les bibliographies "internationales" recensent des textes en provenance de pays très variés alors que les bibliographies "nationales" rendent compte de la production propre à un pays donné. Les bibliographies "rétrospectives" présentent des références de textes parus dans le passé, antérieurement à l'année en cours, tandis que les bibliographies "périodiques" ou "courantes" rendent compte régulièrement des nouvelles parutions. Les bibliographies "signalétiques" se bornent à présenter des éléments

de signalement, alors que les bibliographies "analytiques" offrent également des analyses ou des résumés des textes envisagés (29). Il est évident que nous nous limitons à la bibliographie spécialisée dans les sciences de l'éducation et de la production propre à la FRANCE, peu important qu'elle soit rétrospective ou courante, signalétique ou analytique.

Pour que l'exposé soit clair, nous allons nous occuper **d'abord** des recherches en cours, puis des recherches réalisées, enfin des institutions de recherche.

1. Les recherches en cours : sont inventoriées de manière suivante :

- de 1954 à 1966, elles se trouvent presque exclusivement dans "le Courrier de la recherche pédagogique", dont les meilleurs numéros sont : 14 (1961), 17 (1962), 19 (1963), 22 (1964), 25 (1965), et 28 (1966) (30).

- depuis 1967, elles ont été recensées par les Bureaux des Programmes de Recherches du Ministère de l'Education Nationale, le Centre National de la Recherche Scientifique, l'Institut National de Recherche et de Documentation pédagogiques, avec les répertoires suivants :

* Répertoire des recherches et études en cours dans les domaines de l'éducation (1968) (31).

* Sciences de l'éducation. Recherches en cours 1970 (32)

* Répertoire des recherches en cours dans le domaine de l'éducation. 1971 (33)

* Sciences de l'éducation. Recherches en cours - France 1971 - 72 (34)

* Sciences de l'éducation. Recherches en cours - France 1973 - 74 (35)

Il existe également des répertoires réalisés individuellement par divers organismes, pour inventorier

leurs activités de recherche, par exemple l'INRDP (36), l'OPRATREME (37), l'ENS de St-Cloud (38),...

Enfin, pour être complet, il faut signaler également la liste des thèses inscrites (39) qui, elles aussi, sont des recherches en cours.

2. Les recherches réalisées sont habituellement publiées sous forme soit de thèse, soit d'article de revue ou de livre. Les études documentaires sur ces recherches sont généralement effectuées sous forme de bibliographies.

La bibliographie des thèses soutenues des sciences de l'éducation est réalisée par l'U. E. R. des sciences de l'éducation de Paris V, et publiée dans "le Bulletin du Laboratoire de pédagogie" n. 1 janv-mars 1963 : thèses soutenues 1944-1957 (40) ; n. 1 janv-mars 1964 : thèses soutenues de 1958-1957 à 1962-1963 (41) ; n. 3, oct-déc. 1964 ; n. 3 oct-déc. 1966, n. 3 oct-déc. 67 ; n. 3 oct-déc. 1968 ; n. 1 Janv-mars 1970 : pour les thèses soutenues pendant l'année 63-64 ; 64-65 ; 65-66 ; 66-67 ; 67-68 ; 68-69 (42) et dans le bulletin du laboratoire des sciences de l'éducation (ex. laboratoire de pédagogie) n. 1 janv-mars 1971, ; n. 3 oct-déc. 1971, pour les thèses soutenues durant l'année 1969-1970, 1970-1971 (43).

C'est un travail utile; cependant, il faut noter que cette bibliographie se limite à la Sorbonne et à la région parisienne. Pour élargir cette localisation à la France toute entière, il faut se référer au "Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises" (44) publié annuellement.

En ce qui concerne la bibliographie des articles de revues intéressant la recherche pédagogique, il faut absolument se référer aux travaux de l'INRDP réalisés par M. HASSENFORDER : Bibliographie d'articles parus dans les périodiques français de 1961 à 1965 (45) et Bibliographie

des articles français intéressant la recherche en éducation 1968- 1971 (46). Une troisième est en préparation.

On peut signaler également d'autres travaux qui sont soit moins complets, soit moins spécialisés, mais aussi utiles :

* le bulletin signalétique de CNRS, depuis 1946, section 19-24 : Sciences humaines philosophie (47) et depuis 1969 : section 520 : sciences de l'éducation (48) (ce bulletin) mentionne des articles et des ouvrages, des rapports, des thèses, et à l'échelon international.

* le répertoire des articles fichés sur sélecto du centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français est une bibliographie courant analytique sur la linguistique et l'enseignement du français (49).

* éléments de bibliographie à l'usage des étudiants des U. V. de psycho-pédagogie. Travail collectif animé par C. CASANOVA (50), recensant les articles et les ouvrages de base sur la psychopédagogie dans l'enseignement et dans l'éducation des adultes.

* de même la "Bibliographie des aspects sociologiques de l'éducation", travail du groupe de 3ème cycle animé par J. VIAL (51).

Enfin on peut compléter la bibliographie des articles par l'inventaire des revues d'intérêt éducatif comme le Répertoire des revues pédagogiques et d'intérêt pédagogique (52), publié en 1961 par l'INP. La liste mondiale des périodiques spécialisés dans les sciences sociales (53) éditée en 1966 et la liste des périodiques (54) éditée en 1965 de L'UNESCO sont aussi des documents utiles.

Quant à la bibliographie des ouvrages, ceux travaux importants sont à noter : le manuel bibliographique de M^{lle}. P. JUIF et F. DOVERGÉ (55), publié en 1968 et Sciences et Technologie de l'éducation : bibliographie

analytique de M. VAN QUANG (56), publié en 1974. On pourra également se reporter à la "Bibliographie de psychopédagogie à l'usage des enseignants, travail de groupe de 3ème cycle animé par A. LEON" (57). D'ailleurs, les traités recensent la plupart du temps une bibliographie importante, comme Traité de pédagogie générale de R. DUPERT (58), Traité des sciences pédagogiques (59) dirigé par M. DE BESSE et MILIARET, Guide de l'étudiant en sciences pédagogiques, (60) de M. F. JUIF et P. DOVERO.

3. Cependant, pour connaître exhaustivement les recherches en cours ou achevées, la manière la plus sûre est de recourir à des Institutions de recherche. Celles-ci, en matière de sciences de l'éducation, ont été connues au public en 1968 par le Service Central des Statistiques et de la Conjoncture du Ministère de l'Education Nationale (61). Ce répertoire reste encore, en la matière, le plus complet. En réalité, il est extrait d'une enquête d'un niveau plus général sur les organismes de recherche en sciences humaines et conduite, en 1966-1967, par la Délégation Générale de la Recherche Scientifique (62). Deux autres répertoires sont également utiles pour connaître les institutions de recherche. Il s'agit de la "Recherche - Rapport de la Commission (63)" publiée en 1971 par la Documentation Française et le "Répertoire général de la recherche : répertoire national des laboratoires (64)" dont le volume trois, spécialisé dans les sciences sociales, est publié en 1974 par la Documentation Française et la Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique (65). Les publications du Conseil de l'Europe (66) sont, la plupart du temps, extraites de ces répertoires. Il faut signaler que, dans les répertoires des recherches en cours, on trouve également une liste des organismes où sont menées les recherches (67)".

c). Telles sont, sommairement présentées, les études documentaires qui recensent les recherches et institutions de recherche. A noter que ces études ne visent que l'inventaire. Pour les synthèses et les critiques des recherches, il faut chercher ailleurs. Il s'agit de la documentation.

tertiaire, qui comprend des rapports, des études de synthèse et des traités.

Les rapports , surtout **s u r** une certaine période de recherche, sont fort peu nombreux. Pourtant, ils sont fort utiles car, en synthétisant l'état de la recherche au cours d'un certain nombre d'années, **d'une part ils dégagent** des tendances et d'autre part, en montrant **le bon et le mauvais côté**, ils orientent des nouvelles recherches. Jusqu'à présent, on ne trouve que **les suivants** :

- le rapport de M. HOTYAT sur les activités de recherche de l'Europe francophone à l'intention de l'UNESCO en 1958 (68).

- deux rapports du Bureau des Programmes de Recherche de l'Education Nationale sur "l'organisation des recherches en sciences humaines concernant les besoins en matière d'éducation", réalisé au début de l'année 1966 en vue de la mise en place du Bureau (69), et sur "l'organisation de la recherche dans le domaine de l'éducation en France" réalisé en vue d'une réunion internationale organisée par l'UNESCO tenu à l'Institut pour l'éducation de l'UNESCO à HAMBOURG du 18 au 22 juillet 1967 (70).

- les rapports de l'INRDP (71), depuis 1968, au Conseil de l'Europe.

Quant aux études de synthèse, à notre connaissance, jusqu'à l'heure **actuelle** il n'existe que le commentaire introductif de la bibliographie des articles parus dans des périodiques français de 1961 à 1965 de P. HASSENFORDER (72) qui analyse les grands thèmes **révélés par les articles pendant ces cinq années**.

Les traités des sciences de l'éducation combleront cette lacune. Pour ne parler que des problèmes généraux, on peut distinguer deux types de traités qui synthétisent et critiquent les recherches, ou plutôt **leurs résultats** . Ceux qui traitent de la méthodologie

et ceux qui traitent de la problématique. Parmi les premiers , il faut absolument signaler l'Expérimentation en pédagogie, de R. BYUSE (73), en 1935 et l'Introduction à la recherche en éducation, de G. de LANDSHEERE (74), en 1970. En ce qui concerne les seconds, le Traité de pédagogie générale, de René HUBERT (75), en 1946 et le Traité des sciences pédagogiques, sous la direction de Maurice DEBESSE et Gaston MIALARET (76), paru à partir de 1969, sont incontestablement les plus complets.

Appartenant aussi à la documentation tertiaire de la recherche pédagogique mais ayant une portée et une importance différentes, il existe des articles qui critiquent et synthétisent les recherches ou leur état. Ils sont recensés dans la Bibliographie des articles français intéressant la recherche en éducation (77) , mentionnée plus haut.

C'est grâce à ces centres de documentation et aux études qui y furent effectuées qu'on peut se rendre compte des activités de recherche et de la signification de la recherche pédagogique elle-même. Il importait donc de les inventorier.

NOTES DU CHAPITRE I

1. Dans une bibliographie analytique intitulée "Sciences et Technologie de l'Education" publiée en 1974, M. VAN QUANG Jean-Fierce ne peut recenser que 6 ouvrages concernant la recherche pédagogique (n. 207).

- BEN DAVID (J.). La recherche fondamentale et les universités : réflexions sur les disparités internationales, OCDE, 1969, 120 p.
- UNESCO. Les écoles normales supérieures en Afrique et à Madagascar et la recherche pédagogique, UNESCO, 1967, 72 p.
- LANDSHEERE (G. de). Introduction à la recherche en éducation, COLIN BOUSSELIER, Nouv. éd., 1971, 312 p.
- UNESCO-BIE. L'organisation de la recherche pédagogique, 1966, 184 p.
- PLANCHARD (E.) L'investigation pédagogique, objet, méthodes, résultats, Béatrice Mauwelaert, 1946, 167 p.
- ZIMMERMANN (D.) Recherche pédagogique dans une classe de perfectionnement, coll. sciences de l'éducation, ESF, 1971, 118 p.

Bien sûr, cette bibliographie est incomplète, mais elle reflète quand même une réalité : la tardivité documentaire de la recherche pédagogique.

2. Voir par exemple :

- BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation (réalisé par Melle Mireille OLIVIER avec la collaboration de Melle Marie-Bernadette JULIEN et Jacqueline MALLET) Paris : L'auteur : 1971 (sppl. 1973) 735 p.
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Répertoire des bibliothèques d'étude et organismes de documentation (3 vol.). Paris : L'auteur : 1963.

- BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Répertoire des bibliothèques de France (3 volumes); Vol. 3 : Centres et services de documentation . Paris: l'auteur.
 - Répertoire général de la recherche (Répertoire national des laboratoires) (3 volumes); Paris: La Documentation Française et la Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique; 1974.
3. MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME. Paris; Service d'échange d'Informations Scientifiques. 600 unités de documentation intéressant les sciences sociales et humaines; Paris: l'auteur; 1971. 2 tomes: I: Paris et région parisienne; II: Autres départements; 1250 p.
- Voir également:
- UNESCO. Répertoire international des centres de documentation des sciences sociales. Paris: UNESCO; 1952; 46 p. ; UNESCO. World Index of social science institutions = Répertoire mondial des institutions de sciences sociales. Paris: UNESCO; 1970 (bilingue: recherche, formation, documentation)
 - Répertoire général de la recherche. Paris: La Documentation Française et la Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique; vol. 3ème: Sciences sociales et humaines (répertoire national des laboratoires); 1974; 300 p.
4. LEFORT (Geneviève). Repertoire des unités de documentation appartenant à des organismes traitant des sciences de l'éducation. Etude des structures de ces unités , des méthodes utilisées et des services rendus. (Avec le concours des membres de l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, groupe "éducation"). Paris: Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés; 1969; 47 p.
5. ASSOCIATION DES DOCUMENTALISTES ET BIBLIOTHECAIRES SPECIALISES. Paris. Groupe sectoriel "Education" . Répertoire des centres documentaires en sciences de l'éducation . Europe francophone (Belgique, France,

Suisse). Publié sous la direction de G. LEFORT avec la collaboration de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et de l'Institut International de Planification de l'Education (UNESCO). Paris : L'auteur, 1973. XVII, 97, 2 p.

6. 96 figurent aux index et 2 addenda - les derniers centres sont : Agence de coopération culturelle et technique : Centre d'information et d'échange télévision. Paris, et Université de Paris VII ; U. E. R. de didactique des disciplines : Bibliothèque.
7. 19, Avenue Kléber, 75016 Paris.
8. Palais de l'Europe, 67 - Strasbourg.
9. Comme la Société Alfred BINET et Théodore SIMON, Lyon ; la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, Paris ; Union des Oeuvres Catholiques de France, Paris, etc.
10. Comme U. E. R. de sciences de l'éducation de l'université de Paris V ; Institut de psychologie, **de sociologie et de pédagogie de l'université de Lyon II.**
11. A Amiens, Caen, Dijon, Grenoble, ..., à Châtenay-Malabray, à St-Cloud, ...
12. Dont les plus importants sont le Service de la Recherche et des Etudes Pédagogiques, Section documentaire de l'INRDP et le Centre de documentation sciences humaines, Section "sciences de l'éducation" du CNRS.
13. Il s'agit surtout des centres départementaux de documentation pédagogique et des centres régionaux de **documentation pédagogique.**

14. Tels que l'Institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO ; le Centre de Sociologie Européenne.
15. Les centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique.
16. Voir note 12.
17. Les écoles normales, les U. E. R.
18. 22 sur 98 centres ne sont assurés que par une personne.
19. 21 centres ne signalent pas leurs publications.
20. HASSENFORDER (Jean). Introduction à la recherche bibliographique en sciences de l'éducation. Paris : INRDP : 1971. 28 p. (Cahiers de documentation, série pédagogique, n. 20 CD)
21. Répertoire international de revues pédagogiques établi par l'UNESCO et Educational Press Association. Paris : UNESCO ; 1957. (200 p.) (Etudes et documents d'éducation, n. 23).
22. HASSENFORDER (Jean). La Recherche dans le domaine des sciences de l'éducation : bibliographie d'articles parus dans des périodiques français de 1961 à 1965, in : le courrier de la recherche pédagogique, n. 28, juin 1966, pp. 7-58.

23. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUES. Paris. Services des études et recherches pédagogiques. Section documentaire. Bibliographie des articles français intéressant la recherche en éducation 1958-1971 - présenté par J. HASSENFORDER. Paris : INRDP ; 1973. IX-200 p.
24. Voir plus tard : les différents types des études documentaires sur la recherche pédagogique.
25. Le courrier de la recherche pédagogique. Institut Pédagogique National; bimestr. 1954.
26. Le courrier de la recherche pédagogique, n. 14, oct. 1961, p. 3.
27. Ibid., p. 3.
28. Naturellement la documentation secondaire reste et se multiplie.
29. HASSENFORDER (Jean). o. c., p. 7.
30. Répertoire des recherches en cours, in : Le courrier de la recherche pédagogique, n. 14 (Oct. 1961), n. 17 (Nov. 1962), n. 19 (Juillet 1963), n. 22 (Nov. 1964), n. 25 (Juin 1965), n. 28 (Juin 1966).
31. FRANCE. Education Nationale (Ministère). Statistiques et Conjoncture (Service central) répertoire des recherches et études en cours dans les domaines de l'éducation (1968) in : Etudes et documents. n. 8 1968 - IV - 238p.
32. CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Centre de documentation. Sciences humaines. Sciences de l'éducation. recherches en cours 1970. Paris : CNRS ; 1970. 119 p.
33. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

- PEDAGOGIQUE. Service des Etudes et Recherches Pédagogiques. Répertoire des recherches en cours dans le domaine de l'éducation. Paris : INRDP ; 1971. 120 p.
34. CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Paris, Centre de documentation - Sciences humaines ; INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUES. Paris. Service des études et recherches pédagogiques. Sciences de l'éducation. Recherches en cours France 1971-1972. Paris : L'auteur ; 1972. 132 p.
35. CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Paris. Centre de documentation. Sciences humaines - INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUES. Paris, service des études et recherches pédagogiques. Sciences de l'éducation. recherche en cours 1973-1974. Paris : L'auteur ; 1975.
36. Publiées dans Les Etapes de la recherche et Programme de recherche.
37. Publiées dans Rapport d'activités.
38. Publiées dans Programmes des activités de recherche d'innovation et d'animation/formation.
39. Voir par exemple : UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE ; CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Centre de documentation. Sciences humaines. Répertoire raisonné des sujets en cours des doctorats d'état lettres et sciences humaines inscrits en France, 1965, Juil. 1970. Avec le concours de la Direction des Enseignements Supérieurs et de la Recherche. Paris ; l'auteur ; 1970, (3 vol.).
40. Thèses soutenues en Sorbonne et traitant d'un sujet pédagogique 1944-1957.. in : Bulletin du Laboratoire de pédagogie (Paris) n° 1, janv-mars 1965 - p. 9-11.

41. Thèses de doctorat soutenues en Sorbonne de 1956-1957 à 1962-1963. In : bulletin du Laboratoire de pédagogie (Paris) n° 1, janv-mars 1964, p. 3-11.
42. Thèses de doctorat soutenues en Sorbonne pendant l'année 1963-1964 ; 1964-1965 ; 1965-1966 ; 1966-1967 ; 1967-1968 ; 1968-1969 ; in : Bulletin du Laboratoire de pédagogie n. 3, oct-déc. 1964, p. 11-13, n. 3 oct-déc. 1965 ; p. 2-4 ; n. 3 oct-déc. 1966 p. 12-16, n. 3 oct-déc. 1967 ; p. 3-6 ; n. 3 oct-déc. 1968 ; p. 4-7 ; n. 1, janv-mars 1970, p. 1-6.
43. Thèses de doctorat soutenues dans les universités de la région parisienne durant l'année 1970-1971 traitant d'un sujet de sciences de l'éducation - in : Bulletin du Laboratoire des sciences de l'éducation (ex laboratoire de pédagogie), n. 3, oct-déc. 1971, p. 3-12.
44. FRANCE. Education Nationale (Ministère. Direction des bibliothèques. Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises. Paris : Cercle de la Librairie ; Publication annuelle.
45. Voir n. 22.
46. Voir n. 23.
47. Bulletin signalétique. Section 19-24. Sciences humaines. philosophie. Centre National de la Recherche Scientifique . Paris; Trim. ; depuis 1946.
48. Bulletin Signalétique. Section 520. Sciences de l'éducation. Centre National de la Recherche Scientifique ; Paris ; depuis 1969.

49. Répertoire des articles fichés sur sélecto - Centre de Recherche et Etude pour la Diffusion du Français.
50. Eléments de bibliographie à l'usage des étudiants des U. V. de psycho-pédagogie. Travail collectif animé par Mme CASANOVA in : Bulletin du laboratoire de pédagogie n° 2-3, avril-déc. 1970, p. 1-105.
51. Bibliographie des aspects sociologiques de l'éducation. Travail du groupe de 5ème cycle animé par J. VIAL. Paris. Laboratoire de pédagogie (Paris) 1968 in : Bulletin du Laboratoire de pédagogie n. 2 spécial avril-spét. 1968, 90 p.
52. INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL. Paris. Répertoire des revues pédagogiques et d'intérêt pédagogique. Paris : auteur ; 1. 51. 113 p.
53. COMITE INTERNATIONAL POUR LA DOCUMENTATION DES SCIENCES SOCIALES. Liste mondiale des périodiques spécialisés dans les sciences sociales. Paris : UNESCO ; 1966. 448 p.
54. INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION. HAMBOURG. Liste des périodiques. HAMBOURG mars 1969, ronéotyp. voir également note n. 21.
55. JUIF (P.) et DOVERO (Fernand). Manuel bibliographique des sciences de l'éducation. Paris : Presse Universitaires de France, 1968. 318 p.
56. Voir n. 1.
57. Bibliographie de psychopédagogie à l'usage des enseignants. chercheurs. Travail du groupe du 3ème cycle sous la direction de A. LEON in : bulletin du laboratoire de pédagogie, n. 2, avril-juin 1965, P. 1-67.

58. HUBERT (René) Traité de pédagogie générale. septième éd. revue et mise à jour par G. MIALARET. Paris : P. U. F., 1965. 687 p.
59. Traité des sciences pédagogiques. publié sous la direction de M. DEBESSE et G. MIALARET, Paris, P. U. F.
t1 - introduction, 1969, 206 p.
t2 - histoire de la pédagogie, 1971, 536 p.
t3 - pédagogie comparée
t4 - psychologie de l'éducation 1974, 251 p.
t5 - psychologie pédagogique, 1974, 386 p.
t6 - aspect sociaux de l'éducation
t7 - formation des éducateurs et éducation permanente.
60. JUIF (Paul) et DOVERO (Fernand). Guide de l'étudiant en sciences pédagogiques, Paris, P. U. F. 1972, 350 p.
61. FRANCE. Education Nationale (Ministère). Statistiques et Conjoncture (Service central). premier répertoire des organismes contribuant à la recherche dans les domaines de l'éducation. in : études et documents n. 7, 1968, 194 p.
62. Voir Etudes et documents, n. 4, 5, 6, 7, 8. 1968
63. Recherche. rapport de la commission. Paris : la Documentation Française ; 1971. 2 t. : 136; 335 p.
64. Répertoire général de la recherche. Paris : La Documentation Française et la Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique (répertoire national des laboratoires). Vol. 3ème : sciences humaines, 1974, 300 p.

65. Ce répertoire est polyronéotypé en version provisoire en 1973 en 2 tomes pour les sciences humaines sous le titre : "Répertoire des centres de recherches universitaires en sciences humaines". C'est le résultat de l'enquête par des contacts divers avec les universités, réalisée en mai 1972 par la GDRST en accord avec le Ministère de l'Education Nationale
66. CONSEIL DE L'EUROPE. Centre de Documentation pour l'Education en Europe. Enquête européenne sur le système de la documentation et de l'information pédagogique en 1967. STRASBOURG : L'auteur ; 1968. 124 p.
CONSEIL DE L'EUROPE. Centre de Documentation pour l'Education en Europe. Recherche en matière d'éducation : Enquête européenne 1970. STRASBOURG : Conseil de l'Europe : 1971. Vol. III : Belgique, France, Italie, Suisse.
67. Voir les notes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39.
68. A. HOTYAT (Fernand). La recherche pédagogique dans les pays de langue française, in : le courrier de la recherche pédagogique, n. 9, déc. 1958. p. 3-13.
69. FRANCE. Bureau des Programmes de Recherche de l'Education Nationale sur les besoins en matière d'éducation. Service Central des Statistiques de la Conjoncture. Rapport sur l'organisation de recherche des sciences humaines concernant les besoins en matière d'éducation, in : Etudes et documents, n. 5-1967
70. FRANCE. Bureau des programmes de recherche de l'éducation nationale sur les besoins en matière d'éducation. Service central des statistiques et de la conjoncture. "Rapport sur l'organisation de la recherche dans le domaine de l'éducation en France" réalisé en vue d'une réunion internationale, organisée

par l'UNESCO, tenu à l'institut pour l'éducation
de l'UNESCO à HAMBOURG du 18 au 22 juillet 1967,
in : Etudes et documents n. 4.1967

71. Voir note 66.

72. Voir note 22.

73. BUYSE (Raymond) l'Expérimentation en pédagogie,
Bruxelle : M. LAMERTIN ; 1935. 468 p.

74. LANDSHEERE (G de) Introduction à la recherche en
éducation, Paris, A. COLIN. Bourrellier.

75. Voir note 58.

76. Voir note 59.

77. Voir notes 22, 23.

CHAPITRE II

LA SIGNIFICATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE

Pour apprécier l'évolution des activités de recherche pédagogique en France, il faut d'abord définir ce que signifie la notion de recherche pédagogique, d'autant plus qu'il s'agit d'un terme assez ambigu, comme le note plusieurs auteurs (1). Mais dès qu'on aborde ce problème, on constate immédiatement une pénurie de documents.

Les ouvrages totalement dédiés à la recherche pédagogique sont peu nombreux. Dans toute la littérature française contemporaine des sciences de l'éducation, on ne peut relever que quatre livres traitant de la recherche pédagogique en général. Ce sont: L'Investigation pédagogique de E. PLANCHARD, publiée en 1945 (2), Nouvelle pédagogie scientifique de G. MIALARET, éditée en 1953 (3), Introduction à la recherche en éducation de G. de LANDSHEERE, parue en 1964 (4) et la Recherche en éducation de Yves GUYOT, Claude PUJADE-RENAUD et Daniel ZIMMERMANN, publiée en 1974 (5).

Les ouvrages traitant partiellement de la recherche pédagogique sont encore moins nombreux. C'est le cas de quelques chapitres dans des traités de sciences de l'éducation, comme le chapitre "Théorie, pratique et recherche en pédagogie" de G. MIALARET dans le Traité des sciences pédagogiques (6), le chapitre "les Inhibitions de la recherche pédagogique" dans Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire de G. AVANZINI (7). Les articles de pédagogie sont quantitativement plus nombreux, dont le nombre est dépouillé dans les "Informations bibliographiques en sciences de l'éducation" (8), publiées par l'INRDP à partir de 1968.

On doit mentionner en même temps les cours professés dans les universités à partir de 1967 (9), et des thèses de doctorat (10); pourtant, il faut noter que, jusqu'aux temps actuels, aucune thèse dirigée dans les universités françaises ne se porte sur la recherche pédagogique elle-même.

Dans toutes ces oeuvres, deux courants sont nettement distingués : l'un concentre tous ses efforts à la formation d'une définition générale et essentielle de la recherche pédagogique ; l'autre vise plutôt à mettre en lumière les différents aspects et types de la recherche pédagogique.

A. LA DEFINITION GENERALE DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE

Avant d'analyser et de critiquer quelques efforts de contribution à la recherche d'une définition générale de la recherche pédagogique, commençons par préciser le terme " recherche pédagogique".

I. La signification étymologique de la recherche pédagogique

Le terme anglais " educational research" est uniquement et unanimement employé par les américains et les anglais. Au contraire, les auteurs de langue française n'emploient pas un même terme. Cela se voit dès que l'on touche la littérature éducative. En faisant abstraction des mots tout-à-fait différents, qui sont d'ailleurs employés au sens analogue, tels que : la pédagogie expérimentale, la pédagogie scientifique ; fréquemment, on voit les termes : "expérimentation en pédagogie", "investigation scolaire" (11), employés par R. BUYSE ; "investigation pédagogique", "recherche en pédagogie" (12), employés par E. PLANCHARD ; "recherche éducative", "recherche éducationnelle", "recherche en éducation", "recherche en pédagogie", "recherche pédagogique" (13), employés par G. de LANDSHEERE.

Face à cette pluralité de mots, en vue d'une dénomination claire et distincte, l'emploi du terme "recherche pédagogique" nous oblige à une précision (14). Cela est d'autant plus nécessaire et utile que "la notion est pour beaucoup, très vague, très imprécise (15)".

Cette précision sera obtenue par l'analyse et par la combinaison des deux mots : "recherche" et "pédagogique". En ce qui concerne la justification de cet emploi, nous la ferons en le distinguant des autres termes utilisés et du sens proche.

a - Dans un sens très large, "recherche" signifie "tout effort ou contribution au progrès d'une science ou à son application". Ainsi, une réflexion, une observation, une critique, une documentation, une consultation, une investigation, une expérimentation, une application, une expérience ... sont toutes considérées comme une recherche. C'est en ce sens que G. de LANDSHEERE (16) a énuméré les cinq sens larges de la recherche en éducation :

1. les études expérimentales ayant pour but de soumettre à un examen critique des pratiques existantes ou proposées;
 2. les observations portant sur des faits éducatifs;
 3. les contributions de type théorique, historique ou philosophique destinées à fournir un cadre général d'études;
 4. la revue critique de la littérature de la recherche;
 5. la recherche appliquée, localisée sur des pratiques ou des programmes locaux, instantanés, pour stimuler l'intérêt dans des études plus fondamentales en même temps que pour former le personnel enseignant et éclaircir certains problèmes immédiats.
- Cette activité tend à devenir la recherche opérationnelle ou logistique.

Au contraire, au sens restreint, c'est-à-dire scientifique, la recherche signifie : "un effort systématique de compréhension, provoqué par un besoin ou une difficulté dont on a pris conscience, s'attachant à l'étude d'un phénomène complexe, dont l'intérêt dépasse les préoccupations personnelles et immédiates, le problème étant posé sous forme d'hypothèse" (17).

Selon cette définition, la recherche est réservée aux sciences positives, ou expérimentales, comme la physique, la chimie, la médecine.

C'est dans ce sens qu'A. BINET et R. BUYSE ont entendu la recherche pédagogique, en soutenant l'opinion énoncée dès le début de notre siècle de M. LAY qu' "il n'y aura plus désormais une pédagogie expérimentale à côté d'une pédagogie générale. La pédagogie expérimentale sera toute la pédagogie (18)".

Dans ce sens, la recherche, longtemps divisée en trois catégories, à savoir la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche de développement technique, se divise actuellement en deux catégories : les recherches orientées vers des conclusions et les recherches orientées vers des décisions. Les premières sont celles qui "s o n t e n t r e p r i s e s e n t o u t e

liberté. Le chercheur s'intéresse spontanément à un problème (fondamental ou appliqué) et peut en formuler l'énoncé, selon la progression du savoir ou même selon les préférences ou son intuition de la plus grande utilité". Les recherches orientées vers des décisions, au contraire, sont celles dont le "problème est posé au chercheur par un individu ou un organisme qui attend les résultats du travail pour orienter son action. Parfois, les décisions à prendre se situent dans un avenir proche; dans d'autres cas, il s'agit d'une politique à long terme laissant place à une recherche beaucoup moins "appliquée". De toute façon, le chercheur n'est plus libre de changer de sujet de travail à sa guise (d'autant moins que ceux qui ont demandé l'étude le financent souvent) (19).

En ce qui concerne le mot "pédagogique", qui, en allemand, signifie la science de l'éducation, étudions-le en précisant la signification du terme : pédagogie.

Étymologiquement parlant (20), dérivé du grec "paidogogia", employé dès 1445 dans le Miroir historial de Jean de VIGNY, il vient du mot "pédagogue", employé dès 1361. Celui-ci, à son tour, vient du mot grec "paidagogos", littéralement qui conduit les enfants, composé de deux mots "paidos" : enfants et "agein" : conduire, et du mot latin "paidagogus", signifiant d'abord "l'esclave qui mène à l'école les jeunes garçons romains et plus tard celui qui enseigne les enfants, qui a soin de leur éducation". Il signifie donc d'une manière générale : "l'éducation des enfants" et surtout "l'éducation morale".

Quelques remarques doivent être faites sur ce sens étymologique :

1 - La pédagogie est moins large que l'éducation car, tandis que la deuxième s'étend tout au long de la vie et s'applique à toutes les circonstances que l'on rencontre, la pédagogie se limite à l'éducation des enfants et des adolescents, en insistant sur le côté didactique (tandis que l'éducation insiste sur le contenu et l'acquisition de ce contenu) et en faisant prévaloir la pratique scolaire, à savoir l'éducation formelle ou instruction scolaire (21). Autrement dit, la pédagogie met l'accent sur le "travail formateur, sur les moyens et les méthodes propres à assurer cette éducation (22)". Ainsi, en insistant sur l'instruction scolaire, la pédagogie est l'équivalent du mot anglais "education", qui ne signifie rien d'autre que l'enseignement scolaire.

2 - La pédagogie concerne l'éducateur plutôt que l'éduqué. Rappelons-nous sa signification première, dérivée du mot pédagogue : "qui conduit les enfants, esclave qui menait à l'école les

jeunes garçons". En quoi concerne-elle l'éducateur ? En sa pratique de l'acte éducatif, en son savoir-faire de l'éducation. M. DEBESSE a bien illustré ce point : "La pédagogie, qui est d'abord une pratique réfléchie de l'éducation, qui s'appuie sur un savoir qu'on veut transmettre, sur un savoir-faire qui facilite cette transmission, et même sur un "valoir-faire" (23).

Puisqu'elle signifie un savoir-faire qui suppose une connaissance préalable à l'action, la pédagogie appartient plutôt à l'ordre de la connaissance qu'à celui de l'action (tandis que l'éducation signifie plutôt l'action éducative). Voilà ce qu'explique E. DURKHEIM: la pédagogie "consiste, non en actions, mais en théories (24)". La même chose est réaffirmée par MM. DOTRENS et MIALARET : "La pédagogie a, avec l'éducation, les rapports que la science a avec l'action (25)".

Cette connaissance n'est pas pure ou contemplative, autrement dit, elle n'est pas pour le savoir, mais pour le "savoir-faire". Par conséquent, la pédagogie englobe toujours deux aspects : l'agir et le savoir, l'art et la science. C'est dans ce sens que M. DEBESSE a écrit : "La pédagogie est tenue d'habitude à la fois pour l'art de l'éducation, le contrôle scientifique de ses méthodes et de ses résultats (26)". C'est dans le même sens que HUBERT et G. de LANDSHEERE etc., pensent que la pédagogie signifie en même temps un art, une science, un folklore, une technique, une morale (27).

Force est de noter que ces deux manières de comprendre le mot "pédagogique" contribuent toutes deux à la précision du terme "la recherche pédagogique". La deuxième s'accorde avec la recherche comme un savoir-faire et non comme un faire. Autrement dit, la recherche pédagogique n'est pas l'éducation elle-même, mais vise à savoir faire l'éducation. Dans ce sens, les termes : recherches éducatives, éducationnelles, en éducation semblent équivoques. La première met l'accent sur l'éducation formelle, c'est-à-dire à l'école à tous les niveaux : élémentaire, secondaire ou universitaire, au sens de DURKHEIM, et non pas totale, au sens général ou au sens large de SPENCER.

b - Ainsi, le terme "recherche pédagogique" est plus restreint et moins anglo-saxon que les termes : recherche éducationnelle, éducative ou en éducation (28). Pourtant, actuellement,

le sens du mot "éducation" s'approche de la manière française plutôt que de l'anglaise. Car il ne désigne plus, même en anglais, exclusivement l'instruction scolaire, mais s'étend plutôt à toute la vie. Cela rend possible le vocable "recherche en éducation". D'ailleurs celle-ci ne vise plus seulement les connaissances, mais devient de plus en plus une action même, la pratique éducative. Ce sont des recherches-actions, des recherches fonctionnelles ou des recherches d'innovation contrôlée. Ce sont là les raisons pour lesquelles le terme "recherche en éducation" est actuellement aussi souvent utilisé que celui de "recherche pédagogique".

En ce qui concerne le vocable "investigation pédagogique", il est d'un usage moins courant et d'une signification moins étendue que le terme "recherche pédagogique" (29). Car, tiré du verbe "investigare", le mot investigation met l'accent surtout sur l'aspect de découverte et d'innovation dans la recherche.

Il en est de même pour le mot "expérimentation en pédagogie" qui n'est qu'une phase de la recherche (30). Celle-ci, même au sens restreint, met l'accent sur le processus du "raisonnement à l'aide duquel nous soumettons méthodiquement nos idées à l'expérience des faits" (31) ou, plutôt, sur "l'application immédiate et rigoureuse du raisonnement aux faits que l'observation et l'expérimentation nous fournissent" (32).

Quant aux termes de "pédagogie expérimentale" et "pédagogie scientifique", ils mettent l'accent soit sur l'aspect théorique, soit sur l'aspect total de la science qui, selon l'analyse de PLANCHARD, se compose de trois phases : théorique, active et pratique. La recherche pédagogique, au contraire, insiste sur le second aspect : l'étape active d'exécution (33).

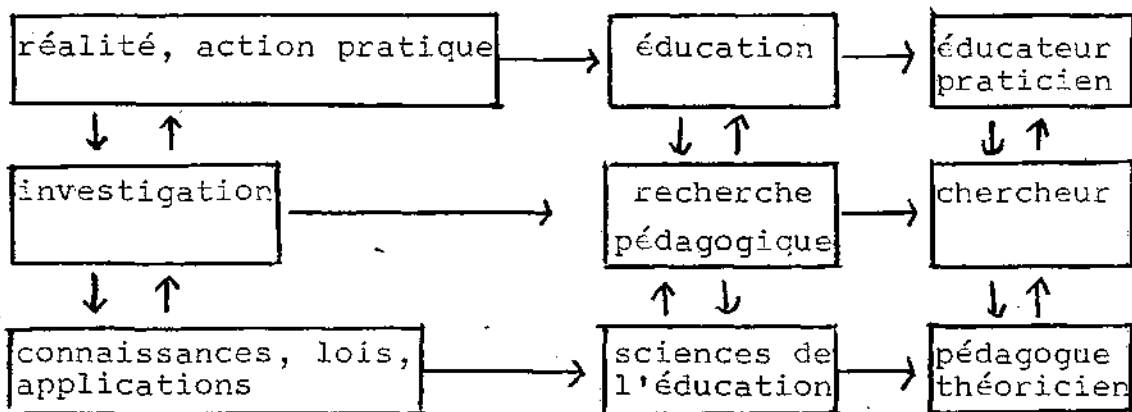
Voilà donc les précisions et les distinctions subtiles de la recherche pédagogique par lesquelles, en se qualifiant comme une activité scientifique, en se situant en étape d'exécution de la pédagogie expérimentale ou scientifique, en se prévalant de l'expérimentation, elle tend à résoudre les problèmes complexes de l'éducation et surtout de l'éducation scolaire.

c - Ainsi précisé la notion de recherche pédagogique, il est très important de remarquer que la recherche pédagogique est strictement liée et aux sciences de l'éducation et à l'éducation.

Par sa nature, elle se situe au sein de l'éducation et des sciences de l'éducation (34).

Elle améliore l'éducation mais l'éducation la fait progresser également. Elle enrichit les sciences de l'éducation, mais celles-ci ne la perfectionnent pas moins. On peut donc parler d'une interdépendance, ou d'une dialectique fonctionnelle, entre l'éducation, la recherche pédagogique et les sciences de l'éducation.

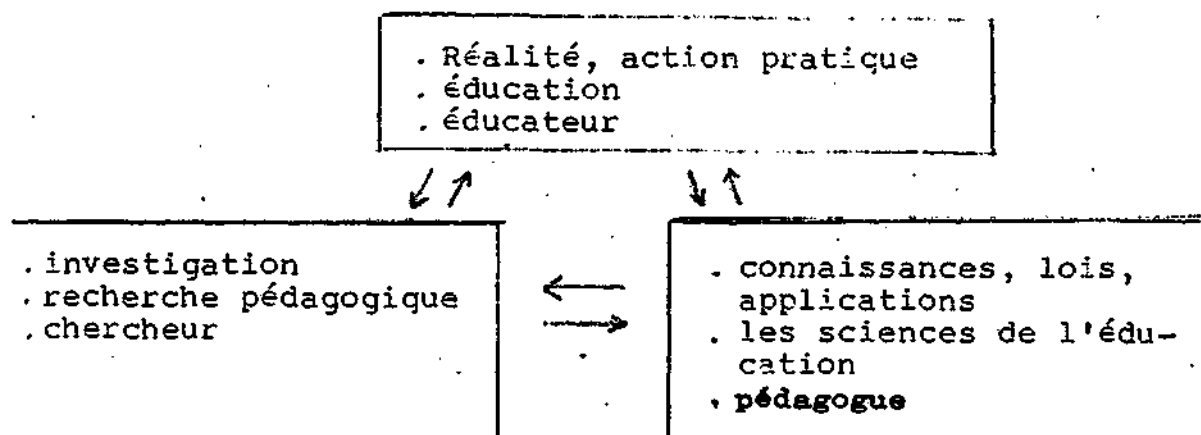
L'éducation étant une réalité, une action pratique, pour être représentée dans un système de connaissances générales et universelles des sciences de l'éducation, avait été étudiée par de longues et attentives réflexions, de patientes et riches documentations ou de minutieuses **observations et expérimentations relevant** de la recherche pédagogique. Les sciences de l'éducation en tant que sciences, pour être vraies, solides, pour engendrer des lois capables de représenter, de comprendre et d'expliquer l'éducation telle qu'elle est en réalité et, en tant que sciences appliquées, pour être pratiques, pour provoquer des applications efficaces, propres à résoudre des problèmes éducatifs, à améliorer les techniques éducatives, avaient été réalisées également par la recherche pédagogique. Nous voyons par là le rôle intermédiaire de la recherche pédagogique entre l'éducation et les sciences de l'éducation, du chercheur entre l'éducateur, praticien et le pédagogue théoricien. Ce diagramme le rend plus compréhensible :



L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture et le Bureau International de

L'Education ont bien insisté sur ce rôle important de la recherche pédagogique vis-à-vis de l'éducation et des sciences de l'éducation. Dans la recommandation n° 60 aux Ministères de l'instruction publique concernant l'organisation de la recherche pédagogique, on lit : "L'éducation doit toujours mieux définir ses objectifs, améliorer sans cesse ses moyens d'action, son contenu et ses méthodes ; elle ne peut y parvenir que si la recherche pédagogique est organisée et développée. La recherche pédagogique est essentielle si l'on veut fonder l'éducation sur des critères scientifiques résultant d'études théoriques, historiques et interdisciplinaire, d'observations et d'expériences objectives, de l'expérience des éducateurs" (35).

De fait, l'éducation et les sciences de l'éducation orientent et perfectionnent également la recherche pédagogique. C'est l'éducation qui pose des problèmes à la recherche pédagogique, car celle-ci n'est rien d'autre qu'une réflexion prolongée, amplifiée, systématique (36), provoquée par un besoin ou une difficulté de la réalité de l'éducation (37); autrement dit, elle naît de l'existence d'un problème à clarifier ou à résoudre (38). Ce sont les sciences de l'éducation qui offrent à la recherche pédagogique des approches, des méthodes, des techniques à mettre en oeuvre. Donc le rôle intermédiaire de la recherche pédagogique entre l'éducation et les sciences de l'éducation devrait être plutôt réciproque ou dialectique vis-à-vis de celles-ci. Voici le diagramme représentatif :



II - Analyse de quelques définitions de la recherche pédagogique

Cette remarque faite sur la précision et les distinctions qu'appelle le terme "recherche pédagogique", continuons par l'exposé critique de quelques définitions données :

a - Le premier auteur de langue française, après BINET et BUYSE, qui a donné une définition générale, la plus connue, de la recherche pédagogique, est peut-être G. de LANDSHEERE. En réalité, cette définition n'est pas inventée par lui; il l'a empruntée à un auteur américain : M.A.S. BAR. Mais, et c'est là son mérite, il a "su faire le regroupement et la combinaison des données éparses dans plusieurs dizaines d'ouvrages différents " surtout anglo-saxons, pour combler les publications pauvres en langue française à ce sujet (39).

En voici le texte : "Comme toute autre recherche scientifique, la recherche en éducation est un effort systématique de compréhension, provoqué par un besoin ou une difficulté dont on a pris connaissance, s'attachant à l'étude d'un phénomène complexe, dont l'intérêt dépasse les préoccupations personnelles et immédiates, le problème étant posé sous forme d'hypothèse".

"Cette définition a le mérite de distinguer nettement l'investigation menée par le chercheur des tâtonnements et des essais circonstanciels du praticien".

"Pour être scientifique, la recherche doit tendre vers une explication générale, vers une loi, bref elle nomothétique" (40).

Cette définition met en valeurs les points suivants:

1 - La motivation : la recherche est provoquée par un besoin ou une difficulté. Le besoin évoque l'idée d'un manque, d'une exigence à laquelle la recherche doit satisfaire. Il s'en suit que la recherche aura pour mission de créer quelque chose ou, au moins de perfectionner, d'améliorer quelque chose. C'est ici que se pose le problème de l'innovation pédagogique, d'améliorations et de changements pédagogiques. La difficulté, pour sa part, suscite l'idée d'obscurité, d'obstacle que la recherche doit clarifier et résoudre; d'où vient qu'elle a pour mission la clarification, les connaissances. Voilà les deux missions principales de la recherche pédagogique: la première est d'ordre pratique; la seconde est d'ordre théorique. Mais toutes les deux sont réelles.

2 - l'objet : Ce besoin et cette difficulté sont surtout pédagogiques. Ce sont des problèmes complexes. Jusqu'à présent ces problèmes sont limités à l'enfant ou à l'adolescent scolarisé. Mais, pour être complets, il faut compter tous les "facteurs qui interviennent dans les processus éducatifs". Ils se groupent en cinq objectifs généraux :

- . Connaître l'élève comme enfant (ou adulte) et comme learner;
- . Connaître les éducateurs et l'enseignement;
- . Connaître les matières à enseigner;
- . Connaître le système éducatif;
- . Connaître les solutions apportées par d'autres (41).

3 - le chercheur : la recherche n'est mise en oeuvre que quand il y a un chercheur qui en est conscient. La conscience, au point de vue psychologique, suppose une connaissance : il faut connaître son objet, ses méthodes, son but ... Donc le chercheur, pour être celui qui est conscient et qui peut soit améliorer, soit créer, soit changer quelque chose, doit avoir une philosophie directrice, une tête savante, une attitude scientifique et une technique efficace.

4 - la forme : la recherche n'est pas une expérience empirique personnelle et immédiate, mais c'est une expérience systématique, c'est-à-dire méthodologiquement réalisée et non pas par l'intuition capricieuse. D'ailleurs, elle doit être générale et durable, c'est-à-dire elle doit tendre vers une loi, applicable à d'autres. Les deux remarques notées après la définition insistent sur ce point.

5 - la méthode : la recherche n'est jamais une affirmation gratuite, car "gratis affirmatur, gratis negatur", sa généralisation l'oblige. Donc, son problème doit être posé sous forme d'hypothèse, qui suppose la vérification par l'observation et l'expérimentation. Pour cela, elle réclame une série de processus méthodiques, des instruments et des techniques appropriés.

Parmi ces 5 points, G. de LANSDBEBRE porte une attention particulière à l'objet, à la forme et surtout à la méthode. Trois des quatre parties du livre sont consacrées à ce dernier point : la deuxième traite de "l'observation et de la mesure des comportements". La troisième sur les "instruments de la recherche", et la quatrième sur "l'informatique et statistiques".

Cela met encore plus en lumière l'approche méthodologique de la définition, déjà comprise dans la formule elle-même. Il s'en suit que cette définition range la recherche pédagogique au

rang des autres recherches; mais en insistant sur l'aspect hypothétique de la méthode, elle limite aussi la recherche pédagogique à l'expérimentation; par conséquent, elle ne peut englober toutes les recherches pédagogiques qui sont faites actuellement. C'est à ce même type qu'appartient la définition proposée par Y. LEGOUX dans le " rapport sur l'organisation de la recherche dans le domaine de l'éducation en France " qui définit la recherche pédagogique comme une "investigation empirique concernant les relations entre les variables impliquées dans l'éducation pour accroître la compréhension, la précision et le contrôle de ces variables" (42).

b - En vue de combler cette restriction de la définition présentée par G. de LANDSHEERE et Y. LEGOUX, Guy AVANZINI en a donné une autre, qui semble plus générale. Selon lui, la recherche pédagogique peut être définie comme suit : "une étude méthodique qui a pour fonction de décrire ou de prescrire l'acte éducatif en fonction des composants de celle-ci" (43). Trois points importants dans cette définition doivent être mis en lumière :

1 - L'objet de la recherche pédagogique : ce sont des problèmes pédagogiques, autrement dit, des composants de l'acte éducatif, dont l'ensemble constitue les objectifs de la recherche pédagogique. Ceux-ci, d'une part, doivent se trouver non seulement dans des recherches "recherchées" mais aussi dans des recherches "recherchables" qui se basent sur la réalité de l'éducation. D'autre part, pour être bien étudiés, ils doivent être bien localisés, autrement dit bien précisés et bien divisés.

D'ailleurs, ils ne se limitent pas au niveau scolaire mais à tout ce qui concerne l'acte éducatif, à savoir la finalité et l'objet de l'éducation, ainsi que la didactique et la formation des enseignants. Ces objectifs peuvent être étudiés soit indépendamment, soit ensemble. Quoi qu'il en soit, la finalité de l'éducation joue un rôle primordial, car c'est à elle que tout le reste est suspendu.

On note clairement que cette définition ne se limite plus à la recherche pédagogique "aux problèmes techniques de la pédagogie" comme M. BUYSE l'a assigné mais s'élargit à l'objectif plus large : les composants de l'acte éducatif. Ainsi, sur ce point, il semble mieux comprendre A. BINET car les objectifs de la recherche pédagogique présentés par BINET sont aussi très larges (44).

2 - La méthode de la recherche pédagogique : en étudiant l'éducation, la recherche pédagogique doit suivre un type de procédure, autrement dit, elle est "une étude méthodique". Celle-ci, selon DEWEY, n'est rien d'autre qu'une mise en jeu de la pensée réfléchie (45), dont le processus est décrit par ce même auteur comme suit :

a' - l'investigation commence à cause d'un besoin ressenti, d'un désir général de connaissance, d'un succès ou d'un insuccès particuliers.

b' - Le problème est formulé de façon plus précise, la tâche est considérée clairement. Il s'agit de savoir ce que l'on veut, quel est le but, à quelle question on s'efforce de répondre. En fait, toute une série de questions surgissent généralement au départ et, il s'agit de les hiérarchiser.

c' - On rassemble des observations qui peuvent contribuer à la solution du problème : la littérature est examinée, des experts sont consultés; on recherche des sources, demande des conseils, prend des notes, essaie des représentations graphiques.

d' - Des conjonctures plus fondées, des estimations, des essais d'explication, des hypothèses apparaissent. Ce sont des premières hypothèses du travail.

e' - Pour vérifier ces hypothèses, on dresse un plan d'observation ou d'expérience où l'on distingue souvent deux stades :

- * Une investigation préliminaire portant sur un petit nombre;
- * Une investigation portant sur un échantillon représentatif de l'univers considéré.

f' - On passe ensuite à l'exploitation logique et statistique des résultats. Les conséquences sont dégagées.

g' - On essaie de traduire les conclusions en un principe général.

h' - Les résultats sont intégrés dans l'ensemble ordonné de notre savoir.

i' - Les résultats sont mis à la disposition des praticiens (46).

Ces neuf étapes dans la démarche de la pensée peuvent se résumer en quatre phases, exposées par KERSCHENSTEINER :

- * Interrogation : face à une difficulté dont il prend conscience;
- * Hypothèse : l'homme formule une ou plusieurs solutions hypothétiques.
- * Vérification : dont il vérifie la pertinence
- * Décision : avant d'adopter l'une d'elles (47).

Cela dit, nous saisissons clairement "de profonds retentissements des méthodes scientifiques dans les sciences sociales dont les sciences de l'éducation font partie" (48). Mais il faut noter que le mot méthode, chez M. AVANZINI, ne se limite plus exclusivement à l'expérimentation, mais peut signifier en même temps d'autres démarches, comme il l'a écrit: "En toutes époques, l'éducation fut l'objet de deux démarches différentes : quel qu'en soit le niveau d'élaboration - peu organisé ou philosophique, polémique ou rationnel - la première est de type normatif, c'est-à-dire ordonné à en prescrire la conduite à partir de principes; quant à la seconde, là encore avec des variations de qualité qui vont de l'empirique au scientifique, sa visée est descriptive et objective; celle-là élucide le sens de la pratique considérée pour en énoncer ou en stipuler les finalités; celle-ci étudie le phénomène éducationnel comme tel, en ce qui concerne tant les institutions au sein desquelles il se déroule, que les sujets qu'il concerne" (49).

3 - La fonction de la recherche pédagogique consiste dans la description ou la prescription des composants de l'acte éducatif. Ainsi englobe-t-elle aussi bien les recherches fondamentales que les recherches appliquées. L'UNESCO et le BIE ont bien montré la fonction de la recherche pédagogique en désignant les buts suivants :

a' - Elle a pour but principal de découvrir les lois objectives et les principes des processus éducatifs pour activer ainsi l'évolution et le progrès de la pédagogie.

b' - A cet effet, elle doit, en premier lieu, servir à constituer les bases théoriques et scientifiques d'un plan général d'éducation pour déterminer les buts éducatifs immédiats et, à plus longue échéance, à l'échelle de chaque pays. Ces buts devraient être fonction d'études objectives

relatives aux ressources historiques et aux besoins aussi bien humains que matériels ainsi qu'aux possibilités de perfectionnement et de développement plus efficace de ces ressources.

c' - Sur le plan pédagogique, son objectif est d'améliorer la qualité et le rendement de l'instruction par la constante mise au point des programmes, des méthodes, des moyens et des procédures d'évaluation à tous les degrés en tenant compte à chaque étape nouvelle des notions à apprendre, des habitudes à acquérir et des capacités d'amélioration des élèves.

d' - Elle a aussi pour but d'étudier les moyens d'améliorer:

- a) la qualité de l'éducation extrascolaire donnée par la famille, les organisations gouvernementales et non gouvernementales de jeunesse, les internats de tous genres, etc;
- b) le rendement des méthodes d'orientation scolaire et professionnelle;
- c) la qualité et le niveau de difficulté des manuels.

L'ensemble de ces recherches peut être suffisamment aidé par les recherches d'éducation comparée.

e' - Il est essentiel d'étudier les conséquences des facteurs non éducatifs sur le développement de l'homme, tels que les moyens de masse, les conditions générales de la vie, du travail et des loisirs, ainsi que les conséquences des changements

Le mérite de cette définition consiste donc dans ce qu'elle est plus générale, sans omettre les points essentiels. En particulier, elle insiste sur la fonction de la recherche pédagogique, en lui assignant un objectif très large, tandis que celle de G. de LANDSHEERE insiste sur l'aspect méthodologique, dont les critères sont basés sur la forme des hypothèses et, surtout, sur les résultats, qui doivent aboutir à des lois permettant une compréhension systématique et générale de problèmes pédagogiques complexes.

Pourtant, ni celle-ci, ni celle de G. de LANDSHEERE n'ont mis suffisamment en lumière un élément très important de la recherche pédagogique, sur lequel nous voulons insister : celui du chercheur dont BINET et BUYSE ont tant parlé. Selon ceux-ci, pour être

un bon chercheur en pédagogie, il est nécessaire et suffisant d'avoir un esprit scientifique. R. BUYSE a largement expliqué en quoi consiste cet esprit scientifique. En gros, négativement, il doit éviter l'esprit primaire; positivement, il s'efforce d'avoir une curiosité naturelle, une prudente réserve, la modestie et la tolérance, l'amour du vrai, le respect passionné de la recherche. A tout cela, il faut encore ajouter la précision mathématique, l'objectivité, le contrôle, la compétence et l'impartialité (51).

Pour avoir ces qualités, il faut une formation solide, à laquelle, dès 1953, G. MIALLET a proposé d'assigner les contenus suivants:

- * Il doit connaître "le métier" d'éducateur, c'est-à-dire avoir une véritable et solide culture pédagogique au point de vue théorique et être capable de conduire une classe dans de bonnes conditions au point de vue pratique. Cela va permettre au chercheur d'une part, d'assurer des relations personnelles avec les éducateurs eux-mêmes et, d'autre part, d'organiser et d'interpréter ses recherches d'une manière juste et correcte. C'est la formation pédagogique, dans laquelle, le chercheur, pendant plusieurs années, assume la responsabilité d'une ou plusieurs classes.
- * Il faut ensuite une formation psychologique solide et profonde, qui consiste essentiellement dans un apprentissage réel du maniement des techniques psychologiques.
- * Cette dernière doit être prolongée par une autre étape dans laquelle "les techniques expérimentales, d'une part, les techniques d'interprétation d'autre part, sont l'objet d'une acquisition approfondie. L'on ne peut pas, sans une préparation préalable, faire des enquêtes, appliquer des questionnaires, organiser des expériences. D'ailleurs, cette formation exige du chercheur un apprentissage, une acquisition des techniques mathématiques adéquates que supposent ses travaux: "savoir ce qu'est un plan expérimental, savoir traiter statistiquement les résultats, analyser les données quantitatives pour en faire apparaître les relations existantes" (52).

Ce contenu sera plus perfectionné dans les "objectifs de la formation normale des chercheurs", présenté au Comité pour la Recherche en matière d'éducation de C.C.C. en juin 1974, par un groupe de travail composé d'experts de six pays, présidé par le Professeur K. HARNQVIST:

- * "connaissance approfondie d'une discipline faisant généralement partie des sciences sociales ou du comportement"
- * "connaissances générales relatives aux processus pédagogiques et aux institutions d'enseignement, reposant sur des considérations historiques, philosophiques et comparatives"
- * "connaissance des fonctions de la recherche en matière d'éducation acquise par l'étude de la théorie et de l'histoire de la science, ainsi que connaissance de toutes les méthodologies utilisables"
- * "compétences techniques en matière de recherche dans le domaine de l'éducation, correspondant au type de recherche choisi"
- * "expérience directe des recherches empiriques (53) dans un secteur pédagogique particulier (exécution et rapport).
- * "habitude de la communication avec les spécialistes d'autres disciplines, les enseignants et les responsables de l'éducation"

"Il ne faut pas traiter ces objectifs comme isolés l'un de l'autre, mais comme créant par leur interaction un programme harmonieux (54)."

Mis à part cette faiblesse, à savoir de ne pas avoir eu l'intention de mettre en lumière le rôle du chercheur, les deux définitions mentionnées de M. de LANDSHEERE et de M. AVANZINI se heurtent à un obstacle commun : elles sont trop générales pour faire comprendre ce qu'est en réalité la recherche pédagogique. Et c'est pour franchir cet obstacle que ces mêmes auteurs et d'autres aussi essaient de décrire la recherche pédagogique sous ses aspects particuliers, qu'ils classent en types différents, basés sur des critères. C'est le deuxième courant.

B - LA DESCRIPTION TYPOLOGIQUE DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE.

Le représentant de ce courant semble incontestablement M. G. MIALARET qui a constamment été conduit à faire des distinctions car

les formes de la recherche pédagogique sont variées et assez différentes les unes des autres (55).

Après avoir distingué les 5 niveaux de la recherche pédagogique, à savoir :

1. la simple pratique éducative;
2. la pratique avec les soucis de contrôle;
3. la pratique avec des techniques scientifiques utilisées;
4. des expériences dans le laboratoire de pédagogie expérimentale;
5. des expériences faites selon l'application de la théorie des modèles,

G. MIALARET en distingue deux types différents:

Les recherches de type réflexif, auquel appartiennent "toutes les études, analyse en théorie, qui aboutissent à des jugements de valeur" (56).

Les recherches de type objectif, qui applique les règles générales de la méthode scientifique. Pourtant, elle ne sont pas exclusivement expérimentales, car elles se divisent en trois grandes catégories :

. L'analyse objective des faits: c'est toute une série de recherches qui se font sur des documents; l'attitude scientifique consiste à les trouver, à en éprouver la valeur, et à les interpréter. Celles-ci comprennent deux sous-groupes :

- l'ensemble des recherches historiques en éducation; des recherches concernant la pédagogie composée; des recherches relatives aux aspects financiers de l'éducation, à la planification.

- l'ensemble des recherches "statiques"

. L'action et la découverte des lois : cette deuxième catégorie entreprend d'agir sur certains facteurs de la réalité scolaire (pris au sens très large) et d'en étudier les conséquences : c'est le domaine de la pédagogie expérimentale. Elle aussi se divise en deux sens propres :

- certaines recherches expérimentales prennent leur point de départ dans la réalité scolaire, telle qu'elle se présente à nous, et cherchent à mesurer les faits pédagogiques, à en étudier

les conditions et à en déterminer les lois.

- les formes dynamiques de la recherche, dont l'objet vise la création de situations éducatives et le perfectionnement de celles qui existent déjà en rapport avec l'analyse des conduites scolaires provoquées par les mêmes situations.

. L'attitude de clinique objective.

Cette catégorie participe en partie à la première et à la deuxième, mais ne s'adresse qu'à des cas individuels.

Dans cette distinction, nous relevons deux points importants:

- Elle ne correspond pas aux diverses sortes de sciences de l'éducation, proposées par ce même auteur, ni aux cinq catégories distinguées dans ce même livre : les disciplines réflexives; les disciplines qui apportent une documentation; les disciplines fondamentales; les disciplines qui analysent les situations éducatives et les disciplines des méthodes d'éducation (57); ni aux trois catégories énoncées quatre ans plus tard, en 1973 : les sciences qui étudient les conditions générales et locales de l'institution scolaire; les sciences qui étudient la relation pédagogique et l'acte éducatif lui-même; et enfin, les sciences de réflexion et de l'évolution (58).

- Le critère par lequel la distinction est faite, semble confus. Premièrement, les deux grands types, réflexif et objectif, ne se basent pas sur un même critère : tandis que le premier s'attache aux résultats : " l'aboutissement à des jugements de valeur ", le deuxième se réfère aux méthodes : " l'application des règles générales de la méthode scientifique ". Le même phénomène se passe pour les trois grandes catégories. Appartenant au deuxième type, non seulement elles ne répondent plus au même critère de typologie, mais elles changent le critère de l'un et de l'autre. La première semble se fonder sur l'objet de recherche et les deux dernières sur la fonction et/ou le but de recherche.

Quoi qu'il en soit, les efforts de G. MIALARET méritent d'être relevés. Ils se caractérisent par leur insistance sur la complexité

de la recherche pédagogique, dont la compréhension appelle la distinction de ses genres, pour éviter les malentendus que cet auteur même a tant déplorés.

Mais , plutôt que de discuter auteur par auteur, nous tâchons maintenant de synthétiser les acquis dans un essai de classification des différents types, dans un but principal de compréhension.

Quels sont donc les critères, selon lesquels se précisent les différentes significations de la recherche pédagogique? En tant que recherche, c'est-à-dire comme science, la recherche pédagogique exige une méthode et un objet ; en étant pédagogique, c'est-à-dire correspondant à une pratique réelle, elle suppose une fin et un statut. Ce sont ces traits essentiels et communs à toutes les recherches pédagogiques, même au sens le plus large, comme nous venons de le voir. Or, la méthode précise ses processus, ses instruments; l'objet, ses objectifs; la fin, les buts visés; le statut, l'activité du chercheur, son agent. Essayons donc maintenant de voir cela critère par critère.

I. Selon le critère de la méthode de recherche

a). En regardant les divers procédés possibles de la méthode scientifique, qui, chez Mc GAL, sont au nombre de trois, R. BUYSE ramène les recherches pédagogiques aux cinq cas suivants:

1. Le procédé historique. "Il est utilisé dans presque toutes les recherches, lors de l'élaboration du chapitre où il convient d'esquisser - en les interprétant - soit des résultats déjà acquis à propos du sujet traité, soit les diverses méthodes qui ont été employées pour en approcher la solution , soit enfin les recherches antérieures qui sont en relation avec lui".

Mais ce procédé peut constituer le principal outil de la recherche dans des études concernant la pratique des grands pédagogues et

qui sont entreprises en vue de préciser des points restés obscurs dans l'histoire de l'enseignement.

Il reste encore au premier plan dans des études, soit au développement de certains systèmes scolaires ou des programmes d'études, soit de l'emploi des livres classiques".

2. Le procédé génétique. Il consiste à étudier le processus en question, en termes de croissance mentale ou par rapport au développement intellectuel.

"Il s'impose quand on désire établir scientifiquement des programmes vraiment adaptés aux intérêts et aux capacités des enfants.

Sans nier ses attaches plus marquées avec la psychologie, nous pouvons cependant le revendiquer pour la pédagogie scientifique, quand il est mis en jeu dans un but d'application didactique".

3. Le procédé statistique. C'est au premier chef, un moyen d'étude collective... Il est également d'usage courant dans les recherches dites de compilation... Mais il est également fort employé dans des recherches dites d'observation.

L'ensemble du procédé statistique comprend d'ordinaire les étapes suivantes :

a' - Collection des données se rapportant au problème étudié (définition, sélection, notation, sériation des faits);

b' - Organisation des données de façon à permettre leur interprétation (tabulations, distribution, valeurs représentatives, mesures de variabilité);

c' - Elaboration mathématique des données pour isoler et évaluer les facteurs importants (mesure des corrélations, mesure de la valeur probante);

d' - Examen critique et interprétation des résultats.

4. Le procédé expérimental. Conçu d'abord comme une forme de la logique ou comme une méthode de pensée, il est actuellement considéré comme l'élément le plus sûr dans la recherche de la vérité, dans le domaine technique. Il est semblable au procédé statistique en ce que les données obtenues par des mensurations sont également traitées mathématiquement. Mais il en diffère nettement car, tandis que, dans ce premier procédé, les faits sont révélés tels quels dans les conditions actuelles de l'école, dans le cas du procédé expérimental, on introduit volontairement de nouveaux éléments dans une situation naturelle. Le facteur à appliquer est déterminé consciemment par le chercheur et les conditions d'expérience sont contrôlées par lui. Comme on le voit, il s'agit de faire agir un facteur bien spécifié d'avance, tandis que toutes les autres

conditions seront maintenues constantes. La formule est simple : contrôler toutes les causes de variations sauf une, et mesurer les résultats.

5. Le procédé analytique. C'est un moyen d'examen individuel. Il consiste dans l'analyse poussée de cas particuliers, soit par l'examen clinique, soit par les méthodes de laboratoire. En de tels cas, on procède directement : le procédé visant à connaître le processus plutôt que le rendement de la fonction mentale étudiée.

Deux groupes principaux de recherches se prêtent à l'emploi de ce procédé :

a' - L'observation chimique, qui, sans l'usage d'appareils, sauf peut-être du "stoppeur" d'"expositeurs", simples, etc., réalise par l'interrogatoire, le procès-verbal de l'introspection, le rapport sténographique de la performance, une analyse exacte, objective, des divers processus d'apprendre, ce qui doit rendre possible la mise au point de procédés mieux adaptés d'enseignement, mais surtout la recherche des raisons des difficultés spéciales éprouvées par les enfants...

b' - L'analyse psychologique que seuls les laboratoires universitaires sont capables de fournir. La technique expérimentale est ici poussée jusqu'à l'extrême rigueur et elle nécessite l'emploi d'appareils fort compliqués et la soumission à des directions très spécialisées (59).

b) - La classification de M. BUYSE, nettement absorbée par la mesure, semble négliger certaines autres activités intellectuelles comme la réflexion explicative, la description qualitative, etc... Cela vient de sa conception assez formelle de la science dont les deux éléments exclusifs sont l'expérimentation et la quantification. Naturellement, dans cette perspective, c'est l'induction qui prévaut presque exclusivement (60). En effet, la science n'a comme origine rien d'autre qu'une pensée réfléchie qui est créée aussi bien par le raisonnement que par l'intuition, et élaborée aussi bien par l'induction que par la déduction. Il en résulte que, dans ce procédé, pour être plus raisonnable et plus complet, il faut tenir compte de tous les éléments de la pensée. Dans cette vue, René LE SENNE a distingué trois aspects de la méthode scientifique, "indépendants de la matière à laquelle elle s'applique et par suite transcendants et irréductibles : ce sont

l'induction, la déduction constructive, la déduction vérificatrice s'achevant dans l'expérimentation (61). La première consiste dans la documentation, la deuxième dans la réflexion explicative ou constructive et la troisième dans l'expérimentation vérificatrice.

Notre perspective ainsi clarifiée sur le critère de la méthode, nous proposons de distinguer trois sortes de recherches pédagogiques:

1. Les recherches documentaires : elles utilisent surtout l'induction qui se fait essentiellement par la description et peut aboutir à une consolidation, une comparaison et une conclusion. Pratiquement présentes dans presque toutes les recherches, au moins dans l'étape de synthèse de la littérature ou des recherches précédentes, elles sont spécialement employées dans des domaines de l'histoire et de la géographie de l'éducation, et, dans une certaine mesure, dans la législation, l'organisation et l'administration de l'éducation. Ainsi, les recherches documentaires ne se limitent pas seulement à des recherches bibliographiques, comme on les rencontre très souvent à l'heure actuelle.
2. Les recherches réflexives : à l'inverse des recherches documentaires, les recherches réflexives considèrent la déduction comme un mode de priorité dans leur démarche. Basées soit sur des faits concrets, soit des intuitions ou des inspirations théoriques, elles tendent à expliquer la réalité de l'éducation en construisant toute une théorie, un système éducatif.
En constituant ainsi une théorie, qui est nécessaire pour la démarche expérimentale même, en se proposant comme une base théorique des recherches, elles sont présentes dans toutes les recherches, même les plus expérimentales, quoique leur domaine favori se trouve dans la philosophie et la planification de l'éducation.
3. Les recherches expérimentales : nous allons étudier cette sorte de recherche pédagogique d'une manière spéciale dans le chapitre sur A. BINET. Pourtant, il faut que nous soulignons dès maintenant qu'elles sont les recherches employées au sens strict du mot, dont la signification est identique à celle des autres recherches scientifiques : leur valeur est tellement importante qu'elles envahissent toutes les autres sortes de recherches et, pratiquement, elles sont abusivement considérées comme la recherche pédagogique toute simple (62).

II - Selon le critère de l'objet de recherche

- a) - En visant l'objet de la recherche, Guy AVANZINI
l u i a a s s i g n é cinq orientations en vue des

composants de l'acte éducatif. Les trois premières s'orientent vers les trois premiers éléments de l'acte éducatif auxquels les deux dernières sont suspendues (63).

1. Les recherches sur la finalité de l'éducation.

Élément fondamental de l'acte éducatif, la finalité de l'éducation, à laquelle tout le reste est suspendu, est le problème le plus fondamental de la recherche pédagogique. D'ailleurs, puisque la finalité de l'éducation appartient plutôt à l'ordre politique, philosophique ou religieux, les recherches la concernant ne sont pas de type scientifique, mais plutôt de type philosophique ou idéologique.

2. Les recherches sur l'objet de l'éducation.

Ce sont celles qui se spécialisent dans les connaissances, la culture de l'éducation, employées comme contenu, objet de l'apprentissage, de l'enseignement. Deux problèmes principaux se posent : le contenu lui-même et ses modalités.

3. Les recherches sur le sujet de l'éducation.

Le sujet de l'éducation est celui sur lequel s'exerce l'acte éducatif. Trois aspects, spécialement étudiés ici : biologie, psychologie et sociologie, n'excluent nullement les autres, par exemple l'aspect épistémologique.

Ce sont là les trois orientations principales de la recherche pédagogique, qui étudient respectivement les trois éléments de l'éducation. En réalité, l'acte éducatif est un, et pour qu'il soit mené en équilibre, il ne faut pas en disperser et séparer les composants; au contraire, il faut les combiner et les équilibrer. De là résultent les deux autres orientations de la recherche pédagogique.

4. Les recherches sur la didactique.

En mettant en oeuvre les trois éléments de l'acte éducatif, la finalité, l'objet et le sujet de l'éducation, ces recherches sont absolument pratiques et étudient principalement la pratique de l'éducation par ses modèles didactiques, sa structure, son économie, son fonctionnement.

5. Les recherches sur la formation de l'enseignant.

Elles se concentrent sur la sélection et la formation des enseignants. Ce type de recherche s'efforce de répondre à des questions : laquelle est préférable : la sélection ou la formation ? La sélection selon quel critère : culturel, caractériologique, psychologique ou social ? La formation, dans quel but, pour quel objet, dans quelle circonstance : relationnelle, initiale, permanente ?

b) - A la lecture de cette division, un caractère très frappant se voit facilement. Au point de vue pratique, elle est extrêmement concrète, car elle s'est formée a posteriori par l'observation des recherches existantes. Pourtant, elle limite un peu le champ de la recherche pédagogique en restreignant l'éducation à l'instruction scolaire et en réduisant les éléments de l'éducation, qui, quoique restreints, sont plus nombreux. Les objectifs généraux énumérés par G. de LANDSHEERE (64) semblent offrir à la recherche pédagogique un champ plus étendu. Ils se ramènent pourtant au nombre de cinq :

1. Objectif I : connaître l'élève comme enfant (ou adulte) et comme learner. D'où la nécessité d'examiner :

a'. comment le learner se comporte : santé physique et santé mentale, croissance et développement (learning), enfants normaux, handicapés physiques ou mentaux, déficients sensoriels, inadaptés sociaux (caractériels), retardés pédagogiques;

b'. comment les autres le voient : parents et patrie, autres enfants, professeurs, autres adultes;

c'. comment le learner se voit lui-même.

2. Objectif II : connaître les éducateurs et l'enseignement.

a'. Les éducateurs

1'. L'environnement et le milieu humain : adaptation à l'environnement et au milieu humain, action sur l'environnement et sur le milieu humain.

2'. Les parents : l'éducation familiale, la préparation des parents à leur mission d'éducateur, les relations famille-école.

3'. Les enseignants : sélection, formation, statuts, psychologie de l'enseignement.

b'. L'enseignement

1'. théorie psychologique de l'enseignement ou teaching.

2'. méthodologie

3'. les auxiliaires : humains, matériels.

4'. Les examens : docimologie

5'. guidance et counselling

3. Objectif III : connaître les matières à enseigner.

- a'. Objectifs
- b'. Les moyens : matières de l'enseignement
- c'. La répartition des matières : programmes

4. Objectif IV : connaître le système éducatif.

- a'. Fonctionnement : de l'ensemble (structure générale); d'une institution particulière (institutional research)
- b'. Administration : hiérarchie pédagogique : administration proprement dite; législation; financement : ressources, budget, prix de revient; bâtiments scolaires et équipement ; statistiques : prévisions démographiques, etc.

5. Objectif V : connaître les solutions apportées par d'autres.

- a'. dans le passé : histoire de l'éducation
- b'. dans le présent : étude de systèmes étrangers en eux-mêmes : Auslandspädagogik; études comparatives : éducation comparée.

Pourtant, en examinant la réalité de l'éducation dans sa totalité, on verra que cette énumération, elle aussi, est loin d'être complète : un certain élément par exemple la fin de l'éducation, ou une certaine condition, par exemple l'espace de l'éducation, n'y figure pas.

c) - En admettant avec Guy AVANZINI et G. de LANDSHEERE, selon lesquels respectivement les objectifs de la recherche pédagogique se composent "des composants de l'acte éducatif" et de tous "les facteurs qui interviennent dans le processus éducatif" en se basant sur la réalité de l'éducation, dans sa totalité avec tous les éléments, les conditions et les aspects (que nous allons étudier au chapitre quatre) nous proposons les dix directions suivantes, comme objectifs de la recherche pédagogique :

1. Les recherches sur la fin de l'éducation

- a'. quels sont les fins et les buts de l'éducation(65)
- b'. comment les établir et les évaluer correctement?
- c'. comment les atteindre ?

2. Les recherches sur l'éducateur

- a'. qui sont les éducateurs
- b'. quels sont-ils; par nature, par détection, par formation;
- c'. comment se comportent-ils ?

d'. leur rôle dans l'éducation, vu par eux-mêmes, par les autres;

e'. comment les évaluer ?

3. Les recherches sur l'éduqué

a'. qui est-il ?

b'. comment se comporte-t-il, se développe-t-il ?

c'. comment l'aider, le conseiller, le guider, l'éduquer, l'enseigner, l'évaluer;

d'. quelle est la manière par laquelle il se développe le mieux ?

4. Les recherches sur la forme de l'éducation.

a'. quels sont les objectifs de l'éducation ?

b'. quelles sont et doivent être les matières d'enseignement ? Le rôle et la valeur de chacune ?

c'. comment doivent-elles se répartir pour aboutir à de bons résultats ?

d'. quelles sont leurs bases, leur structure ?

5. Les recherches sur le temps de l'éducation.

a'. quel est le temps le meilleur pour l'éducation par rapport à l'éduqué, à l'éducateur, à la durée, à un temps donné du jour, de la semaine, du mois, de l'année ?

b'. comment l'éducation se passe-t-elle dans le passé, dans le présent et dans le futur ? (dans l'ensemble et pour chacun des éléments ou des conditions).

c'. comment l'éducation doit-elle se dérouler selon un plan prévu ? Comment doit-on planifier l'éducation ?

6. Les recherches sur l'espace de l'éducation.

a'. quels sont les espaces de l'éducation et la valeur de chacun ?

b'. comment l'éducation se passe-t-elle dans une relation interpersonnelle, dans un groupe, dans une institution, dans un système ?

c'. comment l'éducation se passe-t-elle au niveau local, régional, national, international ? (66).

d'. quelle est la différence de l'éducation d'une relation, d'un groupe, d'une institution, d'un système (67), d'un pays à l'autre ?

7. Les recherches sur les instruments éducatifs.

- a'. quels sont les éléments d'éducation ?
- b'. quelle est l'efficacité, la valeur, l'utilisation de chacun ?
- c'. comment les évaluer ?

8. Les recherches sur les méthodes éducatives.

- a'. quelles sont les méthodes pour une meilleure éducation à l'égard de la fin, de l'éducateur, de l'éduqué, de la forme, du temps, de l'espace, des instruments de l'éducation ?
- b'. quelle est l'utilisation, la valeur de chacune ?
- c'. comment les évaluer.

9. Les recherches simultanées sur plusieurs éléments et conditions de l'éducation.

- a'. le rôle de l'éducation dans la société
- b'. la relation de l'éducation avec la politique, la religion.
- c'. le prix et l'efficacité de l'éducation
- d'. l'aspect psychologique, sociologique de l'éducation, etc.

10. Les recherches sur la recherche pédagogique elle-même

- a'. ses objets et méthodes
- b'. les résultats obtenus, difficultés rencontrées, applications réalisées
- c'. son évolution, ses organismes
- d'. ses conditions et exigences, etc.

III - Selon le critère du but de recherche.

a) - En ce qui concerne le but de recherche, à la suite des grands auteurs américains et basé sur la "Taxonomie de la recherche scientifique" élaborée par Y. de HEMPTINNE en visant les résultats de recherche, M. G. de LANDSHEERE (68) distingue trois catégories principales :

1. Recherche fondamentale (Basic research, Fundamental Research). "C'est la recherche de connaissances nouvelles et de champs d'investigation nouveaux sans but pratique spécifique" (Y. de HEMPTINNE, J. CONANT, P. BUSH). Le chercheur s'efforce de mieux connaître et comprendre une matière, sans se soucier de l'application des nouvelles connaissances acquises.

2. Recherche appliquée (Applied research) "Recherche ayant un but pratique déterminé, en vue de servir l'humanité dans un de ses besoins" (UNESCO, Y. de HEMPTINNE).

On vise ici à l'application pratique de la connaissance scientifique; c'est le stade intermédiaire entre la découverte et l'utilisation quotidienne, "les premiers efforts de conversion des connaissances scientifiques en technologie" (Président science Advisory Committes, Y. de HEMPTINNE).

3. Recherche de développement technique (Development Research).

Adaptation systématique des données de la recherche appliquée et des connaissances empiriques, en vue de la production et de l'emploi de matériaux, d'appareils, de méthodes ou de procédés nouveaux..."

Après cette distinction, le même auteur note : "La distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée est contestée par maints bons esprits". "La tendance actuelle, nettement accusée aux Etats-Unis, est de ne plus retenir que deux catégories principales : la recherche et le développement (R et D). On subdiviserait subsidiairement la recherche en recherches orientées vers des conclusions, et recherches orientées vers des décisions.

. Recherches orientées vers des conclusions :

Elles sont entreprises en toute liberté. Le chercheur s'intéresse spontanément à un problème (fondamental ou appliqué) et peut en formuler l'énoncé, selon la progression du savoir ou même selon ses préférences ou son intuition de la plus grande utilité.

. Recherches orientées vers des décisions :

Le problème est posé au chercheur par un individu ou un organisme qui attend les résultats du travail pour orienter son action. Parfois, les décisions à prendre se situent dans un avenir proche; dans d'autres cas, il s'agit d'une politique à long terme laissant place à une recherche beaucoup moins "appliquée". De toute façon, le chercheur n'est plus libre de changer de sujet de travail à sa guise (d'autant moins que ceux qui ont demandé l'étude la financent souvent) (69).

b) - Sur un même critère, c'est-à-dire le but de recherche, M. Gabriel AUBIN (70), dans une distinction délicate visant surtout l'efficacité de la recherche, à laquelle s'attachent non seulement les buts poursuivis, mais aussi les méthodes utilisées et les secteurs où la recherche s'effectue, dans une thèse présentée à la

Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, distingue trois niveaux de la recherche pédagogique : recherche fondamentale, dirigée et appliquée.

1. La recherche fondamentale.

"On appelle cette recherche 'fondamentale', parce qu'elle s'occupe des fondements de la pédagogie, c'est-à-dire des matériaux mis à la disposition des pédagogues par les sciences physiques et humaines. Parmi les sciences de la pédagogie, la philosophie tient une place éminente; c'est pourquoi, l'étude des fins concerne également la recherche pédagogique fondamentale ... Nous ne voulons en rien mésestimer les efforts des praticiens de l'enseignement qui oeuvrent au niveau des ministères de l'éducation. Leur action est indispensable au bon fonctionnement de l'école. Mais nous déplorons le fait qu'on accorde trop peu d'importance à la contribution des philosophes de l'éducation, de ceux qui, s'inspirant des données de la philosophie et de la sociologie, s'interrogent à fond sur les tendances de notre société et les aspirations de l'homme moderne".

2. La recherche dirigée (planification).

"Mais la planification, si elle vaut mieux que l'empirisme, n'est pas encore la prospective. Elle n'est pas cette réflexion lointaine, globale et désintéressée, qui a l'homme pour centre et qui constitue une première étape indispensable de la recherche. La planification est une prévision à court ou moyen terme et elle doit s'insérer dans la ligne d'horizon proposée par la prospective à long terme. C'est là que doit se faire le lien entre la recherche fondamentale à long terme et la recherche appliquée à court terme. Elle est l'instrument de l'Etat à qui il appartient de promouvoir la participation des responsables de l'éducation sur le plan local".

3. La recherche appliquée (opérationnelle).

"La recherche opérationnelle est une recherche pratique ou appliquée. Elle n'ambitionne pas d'étudier les grands problèmes généraux de l'éducation. Ses objectifs, s'ils sont plus modestes, n'en sont pas moins importants. Parce qu'elle s'emploie à résoudre les problèmes quotidiens de l'enseignement dans un contexte particulier, elle constitue un complément essentiel de la recherche fondamentale et de la recherche orientée. Souvent, les principes et les données qui dérivent de ces deux derniers types de recherche, ont besoin d'être réexaminés à la lumière de leur application possible dans une situation locale. A ce niveau, la recherche met donc l'accent sur l'expérimentation, et il lui suffit que ces résultats soient valides à l'échelon local".

"En plus de favoriser l'amélioration d'une situation scolaire, la recherche opérationnelle se propose d'entraîner le personnel enseignant à une vision plus scientifique de son activité : "L'art de l'enseignement s'identifie à la science de l'éducation quand un maître essaie de prédire l'impact de son comportement sur les élèves et de contrôler l'exactitude de sa prédiction".

"Dans une recherche opérationnelle, le personnel enseignant fait appel à des conseillers pédagogiques lorsqu'il en éprouve le besoin. Ce genre de recherche assure la coordination entre les différents niveaux du système. Il s'inspire des études plus générales, et inspire à son tour de telles études. Il permet à la réforme de devenir un processus continu et il corrige de façon permanente ce que la prévision à long terme a d'imprécis. C'est pourquoi il participe à la vision lointaine qui doit caractériser toute démarche éducative. Il s'inscrit d'emblée à l'intérieur de l'attitude prospective qui préconise une adaptation de l'homme et des institutions à la modalité même. Il manifeste tellement cette attitude qu'il obéit à la plupart de ses règles d'action. Nous venons de mentionner à quel titre il permet de voir loin. En favorisant la synthèse des différents aspects de la recherche et les rencontres interdisciplinaires, il nous invite à voir large; parce qu'il procède de problèmes concrets, qu'il se déroule dans un milieu naturel et qu'il vérifie ses résultats, on peut dire qu'il analyse en profondeur; il prend des risques parce qu'il réussit à vaincre la routine et l'inertie; il pense à l'homme, puisqu'il améliore les relations humaines en même temps que l'efficacité de l'enseignement"(71).

c) - En s'appuyant sur les critères de la circulaire du 1er déc. 1971, à la suite de M. LEGRAND, en visant non seulement le résultat, la fonction, mais aussi la méthode, M. GIOLITTO classe la recherche pédagogique en trois types :

1. La recherche fondamentale.

En cherchant à "mieux connaître et comprendre", elle appartient à l'ordre du connaître, de l'observation scientifique. Sa fonction principale est de dégager les lois concernant l'éducation. Dans ce type de recherche, qui se divise en trois types : psychologique, sociologique et économique, le chercheur est en dehors de l'objet qu'il étudie.

2. L'innovation.

Appartenant à l'ordre de la pratique reçue, elle vise à l'efficacité, à l'amélioration du perfectionnement du système éducatif. Elle

prend source dans l'insatisfaction qu'éprouvent les enseignants. Ses résultats obtenus n'ont pas de vigueur suffisante pour être généralisés; c'est pourquoi, elle débouche sur la recherche appliquée véritable ou contrôlée.

3. L'innovation contrôlée, ou la recherche opérationnelle.

Plus solide que l'innovation par le contrôle qui se fait en deux sortes d'évaluation : interne et externe, ayant des liens étroits avec la recherche fondamentale, l'innovation contrôlée se propose des objectifs pratiques et tend à faire évoluer le système éducatif (72).

d) - Dans l'ensemble, ces trois contributions ont très bien mis en relief les deux buts fondamentaux de la recherche pédagogique, à savoir le but théorique qui consiste à mieux connaître et comprendre, et le but pratique qui consiste à mieux agir. En détail, respectivement, la première, celle de M. de LANDSHEERE est la plus nette, car elle ne se base que sur un seul critère : le but, tandis que dans la deuxième et la troisième, on trouve des bases plus confuses : de but, de méthode et d'objet dans la deuxième; de but et de méthode dans la troisième. Pourtant, en appliquant la recherche générale à la recherche pédagogique, la première ne précise pas suffisamment en quoi consiste son ou ses buts pratiques qui sont, selon M. HASSENFORDER, "l'innovation et le changement éducatif" (73). La première se présente comme une modification, une amélioration limitée, localisée, partielle. Elle s'opère facilement dans un système moins centralisé et peut aboutir au deuxième, qui est plutôt une transformation globale du système éducatif. Celui-ci s'opère plus difficilement et se trouve d'ordinaire dans des systèmes centralisés.

Ces analyses nous conduisent à une division plus logique, en deux types de recherche :

1. La recherche fondamentale (74) : définie exactement comme les explications mentionnées.

2. La recherche appliquée : elle vise à l'application dans la pratique éducative quotidienne. Elle comprend les deux sortes de recherche appliquée et de développement technique de G. de LANDSHEERE. Elle se subdivise en deux :

a'. recherche appliquée d'innovation (75) : qui vise innovation, modification, amélioration partielle, précise, localisable.

b'. recherche appliquée de changement :
qui vise au changement global du système éducatif.

IV - Selon le critère du statut institutionnel de recherche

a) - En recherchant le statut organique qui régit l'activité et le fonctionnement de la recherche, M. Guy AVANZINI (76) a distingué six groupes d'organismes de recherche pédagogique :

1. Les organismes privés :
 - a'. en continuité avec l'enseignement privé
 - b'. en continuité avec l'enseignement public.
2. Les organismes qui relèvent de l'enseignement supérieur :
 - a'. les UER des sciences de l'éducation
 - b'. les UER spécialisés dans un type déterminé de recherche.
 - c'. les laboratoires de recherche pédagogique.
3. Les organismes publics nationaux
 - a'. à compétence générale
 - b'. à compétence spéciale
4. Les organismes internationaux
 - a'. publics
 - b'. privés
5. Les organismes qui s'attachent aux problèmes extra-scolaires
 - a'. l'éducation familiale
 - b'. animation socio-culturelle
 - c'. enfance inadaptée
 - d'. éducation des adultes
 - e'. la catéchèse
6. Les organismes qui diffusent la recherche.

b) - Cette division nous donne une description assez complète des organismes de recherche qui existent actuellement en France. Pourtant, elle n'est pas tout à fait claire car, le mot "statut" signifie surtout le côté légal qui d'ordinaire distingue deux sortes de droits : public et privé. En s'appuyant donc sur le côté

légal du statut, nous distinguons deux sortes de recherches ou plutôt deux types d'organismes de recherche pédagogique (communs aux autres recherches d'ailleurs).

1. Les organismes publics : sont ceux dont le fonctionnement est prescrit par l'autorité publique, c'est-à-dire l'Etat. Leurs recherches sont qualifiées par le même terme.

2. Les organismes privés : sont ceux dont le perfectionnement est prescrit par l'autorité privée. Leurs recherches sont nommées également privées.

Au sujet de cette distinction, il faut faire deux remarques:

. Premièrement, les organismes (publics ou privés) peuvent s'occuper soit de la seule recherche, soit en même temps d'autres activités annexes, par exemple d'information, d'enseignement, de formation, de coordination, etc.

. Deuxièmement, les recherches publiques ou privées entreprises par ces organismes peuvent être réalisées dans plusieurs dimensions :

- * dans leur étendue : elles peuvent être locales, régionales, nationales ou internationales.
- * dans leur réalisation : orientées vers des conclusions (ou libres) ou vers des décisions (ou recommandées) (77).
- * dans leur élaboration : personnelles ou collectives (77)
- * dans leur relation : divergentes ou convergentes (77)
- * dans leur but : académiques (ou universitaires) et désintéressées qui sont normalement accompagnées d'enseignement, ou industrielles, recherchant un intérêt économique et financier.
- * dans leur fin: elles peuvent être fondamentales ou appliquées.
- * dans leur méthode : réflexives, documentaires ou expérimentales.
- * dans leur objet : s'orienter aussi bien vers l'éducation dans un élément ou condition spéciale, ou dans plusieurs simultanément, que vers la recherche pédagogique elle-même.

Ces deux remarques montrent suffisamment la nature différente des organismes de recherche pédagogique proposée par L. LEGRAND à la réflexion des directeurs d'institut de recherche en matière d'éducation, en vue d'esquisser ce que devrait être une institution théoriquement parfaite, dans le Colloque de Londres du 10 au 12 novembre 1971 (78).

Elles montrent également la complexité de la recherche pédagogique que notre analyse illustre largement. Sans une précision de l'objet, de la méthode, de la fin et du statut, on reste facilement dans la confusion en utilisant une même expression "la recherche pédagogique".

Les constatations précédentes, en poursuivant les documents et en déterminant la signification actuelle de la recherche pédagogique, ont ainsi ouvert les perspectives à bien des réflexions et des études. Mais la question la plus importante et la plus pratique, semble-t-il, devrait être de s'attacher à une synthèse critique de son évolution : Comment a-t-elle évolué et s'est-elle développée ? Quels sont les résultats qu'on peut en tirer pour mieux connaître et pratiquer l'éducation ? L'importance de la question vient d'une raison pratiquement très simple : c'est la prise de conscience et le compte-rendu de la route parcourue qui permet de s'interroger sur ce qu'il faut ou ce qu'il faudrait faire dans l'avenir au bénéfice des résultats les meilleurs.

Il semble que quelques auteurs, tels que MM. MIALARET, JUIF, DOVERO, LEGOUX, LEGRAND, se basant sur l'histoire civile, classifient les étapes évolutives de la recherche pédagogique selon les dates de la première et deuxième guerre mondiale. Mais en négligeant l'évolution de la recherche elle-même, l'intégrant dans une autre, cette classification nous semble trompeuse. Par contre, si l'on recourt à des études documentaires dont l'évolution méthodologique, correspondant largement avec celle des activités de recherche, est nettement discernée, et si l'on s'appuie sur l'histoire de la pédagogie (c'est-à-dire des pensées éducatives) et des sciences de l'éducation dont l'évolution accompagne parallèlement celle de la recherche, on constate trois étapes qui se distinguent nettement :

a) - En rendant compte de l'état de la recherche pédagogique en France au début du siècle, dans un article publié en 1910, G. VATTIER, professeur à l'Université de Caen, n'a pu signaler que les travaux d'A. BINET. Cela est vrai pour la pratique de la recherche. Mais ce n'est pas un inventaire complet, car les enseignements de la pédagogie à l'université, surtout à la Sorbonne, inaugurés par M. MARRION en 1887, puis entrepris par F. BUISSON et E. DURKEIM, apportèrent également leurs contributions à la recherche pédagogique, notamment dans le domaine de la théorie dont ils justifiaient la possibilité, la légitimité et la validité. A ce propos, les travaux de E. DURKEIM sont indéniablement importants. (Malheureusement, il est mort en 1912 et la chaise de pédagogie fut

supprimée. C'est pourtant grâce aux travaux de ces chercheurs et professeurs que la recherche pédagogique fut réalisée et justifiée pour la première fois en France. C'est l'étape de sa naissance.

b) - Après les oeuvres du chercheur fondateur et du premier théoricien, en existe-t-il d'autres ? Lesquelles ? De qui ? En réalité, plusieurs travaux ont été entrepris. Mais il faut noter immédiatement qu'ils sont très disparates et partiels. Grosso-modo, on constate quatre groupes d'activités, qui ont été réalisées à partir de la fin de la première guerre mondiale. Ce sont :

1. celles qui furent réalisées dans les centres où travaille A. BINET, à savoir la Société libre avec MM. SIMON, BOURJADE, Mme Suzanne FOREL-MAISONNY et le laboratoire de la Sorbonne avec M. WALLON, OLERON, FRESSE, etc...
2. celles qu'entreprit l'administration éducative, dont l'IPN et ses centres régionaux et départementaux, CRDP et CPDP, semblent avoir été les organismes les plus actifs. Telles sont les actions de R. GAL...
3. celles que mettent en oeuvre les universités, instituts universitaires, écoles supérieures telles que les U.E.R. de médecine, l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud, l'Université des Lettres de Lyon et de Strasbourg;
4. enfin celles qu'effectuent les associations savantes d'intérêt pédagogique, telles que les Compagnons de l'université, l'Association Française de l'Education moderne, l'Association Internationale de la Pédagogie Expérimentale en Langue Française, etc... En raison de la longueur du temps et du nombre modeste, sinon de l'évolution lente, des activités de recherches, nous qualifions cette étape comme celle d'imprégnation.

c) - Si peu nombreuses, si lentes et si disparates qu'elles aient été, ces activités engendrèrent des résultats indéniables qui, sous l'excitation des retentissements à l'étranger, notamment dans les pays européens et dans des pays francophones voisins, se développent, s'enrichissent, à partir des années soixante. L'année 1967 peut être considérée comme l'année I où la recherche pédagogique fut dotée des structures nécessaires et d'un statut assez solide pour qu'on puisse parler d'une unité de son

existence et de son organisation. En effet, cette année-là, se tourne une nouvelle page de l'histoire de la recherche pédagogique, qui se manifeste par plusieurs faits. La création, au mois de février, des U.F.R. des sciences de l'éducation assure la formation et le statut des chercheurs. L'innovation de l'IPN, qui crée un département des études et recherches en éducation, ainsi que la création d'un bureau national de recherche en éducation, perfectionne la coordination et la documentation des recherches. Le colloque d'Amiens et la diffusion massive des informations ont su sensibiliser l'opinion publique. Avec ces modalités riches et bien structurées, cette nouvelle étape ne saurait être nommée que structuration de la recherche pédagogique.

Cette évolution une fois constatée, plusieurs questions détaillées se posent immédiatement : Comment se sont développées ces étapes ? Quelles sont les facilités rencontrées par chaque étape ? Quelles sont leurs difficultés ? C'est à cette série de questions, que nous nous attacherons maintenant.

NOTES DU CHAPITRE II

1. voir par exemple : FLANCHARD (E). - o.c., p. 16.18
2. voir note 1 du chapitre I
3. MIALARET, G. - nouvelle pédagogie scientifique - Paris P.V.F. ; 1954. - 125 p.
4. LANSHEERE, Gaston de). - Introduction à la recherche en éducation. - Paris : Colin ; 1961. - 205 p.
5. GUYOT (Yves) ; PUJADE - RENAUD, (Claude) ; ZIMMERMAN, (Daniel). - La recherche en éducation ; Paris : E.S.F. 1974. - 151 p.
6. voir note 59 du chapitre I
7. AVANZINI, (Guy). - Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire. - Toulouse : Privat ; 1975. - 282 p.
8. Informations bibliographiques en sciences de l'éducation. - INRDP. Service des Etudes et recherches pédagogiques. Depuis 1975. voir également les notes 45 et 46 du ch. I
9. voir chapitre 7
10. voir chapitre 1 sur la documentation de la recherche pédagogique
11. BUYSE (R) o.c.
12. FLANCHARD (E) o.c.

13. LANDSHEERE (G de) o.c.
14. voir note 1 du ch. II
15. MIALARET (G), in sciences de l'éducation, n 3 + 4, 1968, p. 11
16. LANDSHEERE (G de), o.c., p 15-16
17. BARR (A. S.), cité par G. de LANDSHEERE, oc p. 15
18. Cité par MIALARET (G), Nouvelle pédagogie scientifique, p. 1
19. LANDSHEERE (G de), oc, p 25-26
20. voir DAUZAT (A), DUBOIS (J) et FITTERALD (H), Nouveau dictionnaire étymologique, Paris, Larousse 1964, p. 546 - BLOCK (O) et VON HARTBURG (J), Dictionnaire étymologique de la langue française, Sirey G. Sirey, Paris, PUF, 1968, p. 471
PICOCHÉ (J), Nouveau dictionnaire étymologique du français, Paris, Hachette - Tchoud, 1971, p. 502 -
LITRE (E), dictionnaire de la langue française, Paris, GALLIMARD - Hachette, 1971, t. 5, p. 1612-1613
21. DEBESSE (J) - Défi aux sciences de l'éducation, conférence du congrès international sur l'apport des sciences fondamentales aux sciences de l'éducation, organisé par l'Association internationale des sciences de l'éducation à Paris, du 3 au 7 septembre 1973, multironéotypé, p. 2
22. DEBESSE (J) in TSP, t. 1, p. 7
23. Ibid, p. 12
24. DURKEIM (E), Education et sociologie. - Paris : PUF ; 1968 ; p. 69

25. DOTRENS (R) et NIALARET (G) in TSF, p. 30, voir également NIALARET (G), Introduction à la pédagogie, p. 8-9.
26. DEBESSE (M.), in TSF, t. 1, p. 11
27. HUBERT (R), oc p. 5 : LANDSHEERE (G de), oc, p. 11
28. LANDSHEERE, oc, p. 14
29. PLANCHARD (E), oc, p. 6
30. voir chapitre 3, voir également BUYSE (R), oc, p. 129-139
31. BUYSE (R), oc, p. 12
32. Ibid
33. PLANCHARD (E), oc, p. 35-38
34. voir TSF 1, p. 129-139
35. BUREAU INTERNATIONAL DE L'EDUCATION - Genève ; la recommandation aux Ministres de l'Instruction publique concernant l'organisation de la recherche pédagogique ; n. 60, GENEVE, l'éditeur, 1966
36. LANDSHEERE (G de), oc, p. 18
37. Ibid : p. 12
38. Ibid : p. 18
39. NIALARET (G) préface in LANDSHEERE (G de), oc, p. 9
40. LANDSHEERE (G de), oc, p. 15
41. Ibid, p. 16-17

42. LEGOUX (Y), Rapport sur l'organisation de la recherche dans le domaine de l'éducation en France, in Etudes et Documents, n. 1, 1960, p. 9
43. AVANZINI (G), Cours professé inédit à l'Institut de Psychologie, de sociologie et de pédagogie de Lyon, 1973-1974
44. voir chapitre 3
45. Cité par BUYSE (R), oc, p. 143
46. Cité par LANDSHEERE (G de), oc, p. 19
47. Ibid, p. 18
48. Ibid, p. 1
49. AVANZINI (G) - Introduction aux sciences de l'éducation. Toulouse, Privat ; 1975. - p. 11
50. BUREAU INTERNATIONAL DE L'EDUCATION. Genève. - oc,
51. BUYSE (R), oc, p. 119-128 ; 142-145
52. NIALARET (G), Nouvelle pédagogie scientifique, oc, p. 17-22
53. Le mot "empirique" est utilisé dans ce rapport dans son sens scientifique : c'est-à-dire pour désigner les recherches axées sur les expériences et des observations systématiques, assorties d'une solide méthode et d'un schéma scientifique (note du bulletin)
54. Bulletin d'information, Conseil d'Europe, n. 2 1974, p. 94, voir également ibid, p. 95-97 n. 1972, p. 31-53
55. NIALARET (G) in TSP, t. 1, p. 135
56. Ibid, p. 138

57. Ibid, p. 39
58. NIALARET (G) exposé d'introduction aux travaux du congrès in l'Apport des sciences fondamentales aux sciences de l'éducation, congrès international des sciences de l'éducation, Paris, 3-7 sept. 1971, Paris ; cercle de la librairie, 1973, p. 16
59. BUYSE (R), oc, p. 148-155
60. Ibid, p. 59
61. LE SENNE (R), introduction à la philosophie, 5ème éd., Paris, PUF, 1970, p. 293
62. voir l'observation signalée par CIOGLIOTTO, définition et finalité de la recherche pédagogique in Bulletin de liaison des chercheurs en pédagogie de l'académie de Grenoble n. 4, sept. 1973, p. 3, voir également NIALARET (G) in TSP, p. 138
63. AVAREZINI (G), cours professé inédit à l'Institut de psychologie, de sociologie et de pédagogie, de Lyon, 1973-1974
64. LANDSHERE (G de), oc, 13-17
65. Les sous-titres ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Car on peut les analyser largement et richement à plusieurs égards, par exemple aux différents niveaux
66. Généralement on distingue trois niveaux :
- le micro-niveau : l'éducation est étudiée au niveau de l'individu
- le niveau intermédiaire : c'est le niveau du groupe
- le macro-niveau : c'est le niveau national ou international
(voir NIALARET, in: sciences de l'éducation, n. 3-4, 1968, pp. 12-14 ; BI/CCC/2-74, p. 92)

57. On distingue deux niveaux de système éducatif : Microsystème lorsqu'il s'agit de ce qui se passe dans la salle de classe et les effets divers des différents comportements possibles ; et macro-système lorsqu'il s'agit de ce qui se passe à une échelle plus grande (voir n. 11 ; et l'éducation, 12-12-1971)
58. LANDSHREER (G. de), oc, p.
59. Ibid, p. 25-26
70. AUBIN (Gabriel), la recherche en pédagogie, in: prospective, vol. 6, n. 1, MONTREAL fév. 1970, pp. 17-20
71. FOSHAY (A. W.) et HALL (J. A.), Research for Curriculum Improvement, ASCO, WASHINGTON, 1957, p. 6 (note de J. AUBIN)
72. GIOGLIOTTO, oc, p. 1-7, voir également la classification des types de recherche pédagogique dans les textes officiels
73. MASSENFORDER (J), l'innovation dans l'enseignement, Paris, Castorman 1972, p. 7-9
74. M. DEBESSE refuse l'existence de la recherche fondamentale éducationnelle, voir DEBESSE (M), défi aux sciences de l'éducation, oc, p. 9 - 1. LEGRAND identifie la recherche fondamentale à la recherche en vue des conclusions (voir SI/CCC/2 : 1971, p. 60-61). Ce n'est pas tout à fait vrai car les critères sont nettement différents : la recherche fondamentale s'appuie sur la fin, le résultat de la recherche, tandis que la recherche en vue des conclusions peut être aussi bien appliquée que fondamentale (cf LANDSHREER, (G. de) oc, p. 25)
75. En ce qui concerne les domaines spéciaux et les processus par lesquels l'innovation est élaborée et

diffusée, voir L. LEGRAND - innovation, recherche et politique dans le domaine de l'éducation, rapport de synthèse, in BI/CCC, n. 2, 1974, p. 58

- 76. AVANZINI (G), oc
- 77. voir LANDSHEERE (J. de), oc, p. 25-26
- 78. FI/CCC, n. 1, 1972, pp. 30-31